

Le traitement médiatique par le journal Ouest-France du mouvement social contre la réforme des retraites de 2010 : le cas de la rédaction locale de Vannes

Lucie Gruau

► **To cite this version:**

Lucie Gruau. Le traitement médiatique par le journal Ouest-France du mouvement social contre la réforme des retraites de 2010 : le cas de la rédaction locale de Vannes. Sciences de l'information et de la communication. 2014. dumas-01089228

HAL Id: dumas-01089228

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01089228>

Submitted on 1 Dec 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Université Stendhal Grenoble 3

UFRR LLASIC

Département journalisme



Le traitement médiatique par le journal Ouest-France du mouvement social contre la réforme des retraites de 2010

Le cas de la rédaction locale de Vannes

**Lucie
GRUAU**

Mémoire de Master professionnel Journalisme

Sous la direction de M. Mikaël Chambru

Année universitaire 2013-2014

Université Stendhal Grenoble 3 / UFR LLASCI / Département journalisme

Mémoire de Master 2 professionnel journalisme

Le traitement médiatique par le journal Ouest-France
du mouvement social contre la réforme des retraites de 2010
Le cas de la rédaction locale de Vannes

par Lucie Gruau
sous la direction de M. Mickaël Chambru

Sommaire

Introduction	5
Partie 1. Le journal Ouest-France à Vannes : un statut de leader à conserver.....	11
Chapitre 1. Vannes, ville touristique et catholique, au cœur d'un « pays » particulier.....	11
1. Caractéristiques socio-démographiques.....	11
2. Caractéristiques économiques.....	11
3. Tendance politique et contexte culturel	12
Chapitre 2. Un journal de presse quotidienne régionale (PQR) en position hégémonique.....	13
1. Racines historiques.....	13
2. Stratégie économique.....	13
3. Projet éditorial.....	14
4. Organisation interne.....	15
Chapitre 3. Ouest-France à Vannes, entre exigences du lectorat et contraintes économiques.....	16
Partie 2. Le mouvement contre la réforme des retraites de 2010.....	17
Chapitre 1. Le système de retraites français.....	17
1. Les principe de répartition et de capitalisation comme fondements du système français.....	17
2. Un système jugé inégalitaire.....	19
Chapitre 2. Le projet de loi de novembre 2010.....	20
1. Pourquoi réformer ?	20
2. Le fond de la réforme	20
Chapitre 3. L'émergence d'un mouvement social	21
1. Déroulé des événements.....	21
2. Identification du mouvement	23
Partie 3. Le traitement médiatique des événements de l'automne 2010 par le journal Ouest-France à Vannes.....	25
Chapitre 1. Le parti pris des pages communes à toutes les éditions.....	25
Chapitre 2. Les journalistes localiers, spécialistes de l'information généraliste.....	29
1. La rédaction locale, antenne du siège.....	29
2. L'absence de rubriquage.....	29
3. Des contraintes temporelles.....	32
Chapitre 3. Des méthodes de travail inadaptées ?.....	33
1. Le mouvement social présenté comme une fête.....	33
2. Des intermédiaires intéressés.....	35
3. La technique du micro-trottoir et le recours aux données chiffrées.....	37
Conclusion	39
Bibliographie.....	41
Table des annexes.....	47

Introduction

Révolution en 1789, Front populaire en 1936, blocus du pays en mai 1968, crise des banlieues de 2005, mouvement anti-CPE (contrat première embauche) en 2006...Autant de mobilisations qui, au fil des années, ont certes façonné l'histoire sociale française mais aussi contribué à attribuer une certaine étiquette à l'hexagone. La France se retrouve souvent ralliée et moquée par ses voisins pour ce qu'on pourrait appeler « sa tradition du mécontentement » ou encore « son goût pour la grève ». Ainsi, selon un certain nombre de préjugés véhiculés par les médias étrangers, les Français excellerait dans l'art de la manifestation.

« Les citoyens américains et britanniques devraient suivre l'exemple français et descendre dans la rue pour protester contre les plans d'austérité et de réforme des systèmes d'Etat-Providence »¹. « Si l'on devait établir un guide Michelin des manifestations, la France aurait trois étoiles, la Grèce viendrait ensuite avec deux étoiles »² « Les Français ont l'une des cultures les plus conservatrices d'Europe. Ils sont par nature opposés au changement. »³

Ce titre, pas nécessairement justifié d'un point de vue scientifique, constitue cependant une observation intéressante. En effet, pour tout gouvernement en place, qu'il soit de gauche ou de droite, chaque quinquennat et parfois même chaque année de pouvoir s'accompagne de son lot de protestations émergeant de la société civile⁴. Pour qu'une réforme est une chance d'être validée et acceptée, elle doit d'abord passer l'épreuve la plus intransigeante qu'il soit : celle de la rue. La plupart du temps, le mouvement de contestation monte en puissance au fil des semaines pour finalement atteindre son paroxysme au moment de l'examen du nouveau texte de loi par le Parlement. Dans certains cas les plus extrêmes, l'exécutif se retrouve alors contraint de faire machine arrière et de céder sous la pression des manifestants. Une fois organisés et rassemblés, les citoyens aussi peuvent donc espérer peser dans les décisions politiques et occuper une place de choix. On parle alors de mouvement social pour inclure

1 Daily Mail reporter, (2010, 19 octobre). Sarkozy committed to pushing through pension reform despite French protests turning violent. *Daily mail*. Repéré le 20 avril 2014 à <http://www.dailymail.co.uk/news/article-1321779/France-strikes-Sarkozy-committed-pension-reform-despite-violence.html>

2 Tariq, A. (2010, 19 octobre). Why can't we protest against cuts like the French. *The Guardian*. Repéré le 25 avril 2014 à <http://www.theguardian.com/politics/2010/oct/19/protest-against-cuts-french>

3 Propos sur la radio anglaise NPR

4 « *l'ensemble des rapports interindividuels, des structures familiales, sociales, économiques, culturelles, religieuses, qui se déploient dans une société donnée, en dehors du cadre et de l'intervention de l'État.* » (J-L. Quermonne)

l'idée d'une lutte commune ayant pour but un changement global au sein de la société. En France, si les causes de contestation sont nombreuses et variées une grande thématique, particulièrement sensible, mobilise systématiquement à grande échelle : le système des retraites. Ainsi, en pratiquement vingt ans, cinq grandes réformes se sont succédé, « suscitant inquiétude et résignation chez les Français, qui ne croient plus pouvoir bénéficier d'une retraite généreuse à l'avenir, tout en sachant qu'il leur faudra travailler plus longtemps. » (Palier, 2012)⁵. En 1993, la réforme Balladur vise à durcir les conditions d'accès au départ à taux plein pour les salariés du secteur privé, sans pour autant susciter un quelconque soulèvement populaire. Les journalistes de l'époque se voient reprocher un manque de couverture.

« Au beau milieu de l'été 1993, alors que les Français paressent à la plage et que les usines tournent au ralenti, le Parlement vote la réforme du régime général des retraites, calquée sur les mêmes pistes que le livre blanc⁶. Et le 28 août, au matin des grands retours de vacances, un décret officialise cette réforme. Pas vu, pas pris. Personne ne descendra dans la rue, Les syndicats grognent, de manif il n'y en a pas. »⁷

La première tentative d'allongement de la durée de cotisation de 37,6 à 40 annuités⁸ pour les salariés de la fonction publique date, elle, de 1995. A cette époque déjà, le plan dit Juppé⁹, présenté le 15 novembre, a essuyé bon nombre de critiques avant d'être finalement abandonné.

« Après s'être dit 'droit dans ses bottes', Alain Juppé renonce finalement à la réforme des régimes spéciaux mais maintient le reste de son plan...D'où une solide impopularité, qui pèse lourd ensuite dans la décision de Jacques Chirac de dissoudre l'Assemblée nationale en 1997 et dans la défaite de la droite aux

5 Palier, B. (2012). *La réforme des retraites*. Paris : Presses universitaires de France.

6 Le livre blanc des retraites est présenté en 1991 par Michel Rocard

7 Libération.fr (1995, 7 décembre). Dans le privé, une réforme passée en douce en 1993. Après dix ans d'immobilisme, Balladur a allongé la durée de cotisation à 40 ans pour les retraites du privé. *Libération*. Repéré le 10 février 2014 à http://www.liberation.fr/evenement/1995/12/07/dans-le-privé-une-reforme-passee-en-douce-en-1993-apres-dix-ans-d-immobilisme-balladur-a-allonge-la_152929

8 Les pensions de retraite des fonctionnaires sont calculées en fonction de la durée de cotisation et proportionnellement au montant du salaire ayant servi de base de cotisation.

9 Outre des mesures liées à la Sécurité sociale, le plan prévoyait notamment l'alignement des régimes spéciaux sur le régime général des retraites.

élections législatives »¹⁰.

Pour Sandrine Lévêque (2000), la couverture des événements de 1995 par les médias est alors symptomatique d'une « crise journalistique » qui se matérialise par l'avènement de ce que l'auteur appelle « le journaliste technicien », diplômé, pédagogue et centré sur des questions institutionnelles au profit d'un journaliste social, engagé et autodidacte.¹¹

Huit ans plus tard, en 2003, ce n'est plus le chef de l'exécutif mais bien le ministre du travail, François Fillon, sous la direction de Jean-Pierre Raffarin, qui décide de réformer une nouvelle fois le système des retraites¹².

« Tirant la leçon du plan Juppé, François Fillon [...] commence par plusieurs mois de concertation, avant de s'attaquer aux retraites des fonctionnaires, sans toucher aux régimes spéciaux de retraite. La stratégie ne lui épargne pas des manifestations aussi massives qu'en 1995, mais lui permet d'éviter des grèves et d'obtenir le soutien de la CFDT. »¹³

Les médias sont alors accusés par ACRIMED (action critique des médias) de relayer des « informations qui désinforment » et de reprendre les mêmes méthodes que celles de 1995.

« Pendant que le gouvernement prépare sa contre-réforme, la plupart des médias, la jugeant 'nécessaire », se gardent bien de faire connaître les propositions alternatives des organisations syndicales et d'associations comme Attac ou la Fondation Copernic. Le cercle du « débat » est soigneusement circonscrit. »¹⁴

Quatre années seulement ne s'écoulent avant que le sujet retraite ne revienne sur le devant de

10 Le nouvel observateur. (2007, 23 octobre). les précédents mouvements : 1995 et 2003. *Le nouvel observateur*. Repéré le 14 février 2014 à <http://tempsreel.nouvelobs.com/social/20071017.OBS0274/les-precedents-mouvements-1995-et-2003.html>

11 Lévêque, S. (2000). *Les journalistes sociaux. Histoire et sociologie d'une spécialité journalistique*. Rennes : Presses universitaires de Rennes.

12 La réforme dite « Fillon 2003 » aligne la durée de cotisation des fonctionnaires sur celle des autres salariés et programme un nouvel allongement d'ici 2012.

13 2007, 23 octobre). Les précédents mouvements : 1995 et 2003. *Le nouvel observateur*. Repéré le 14 février 2014 à <http://tempsreel.nouvelobs.com/social/20071017.OBS0274/les-precedents-mouvements-1995-et-2003.html>

14 Acrimed. (2003, 16 juillet). Contre-réformes et mobilisation de 2003 (présentation du dossier). *Acrimed*. Repéré le 20 mai 2014 à <http://www.acrimed.org/article1092.html>

la scène. La réforme de 2007, sous le quinquennat de Nicolas Sarkozy, concerne uniquement les régimes spécifiques, comme les sociétés gérant un service public (EDF, GDF) ou les professions à statut particulier (clercs et employés de notaire...). Des manifestations sont organisées en mars et juin 2010 et le 7 septembre, 2,5 millions de manifestants descendent dans la rue, 1,12 millions selon le ministère de l'Intérieur.¹⁵ Les syndicats dénoncent encore une fois l'impartialité des médias, accusés d'offrir une tribune libre au gouvernement en place.

« Pour inonder la France de ses 'promesses-slogans', le gouvernement engage alors la 'grosse artillerie' publicitaire et médiatique : les ministres participent à 63 émissions de radios et TV, des encarts pleine page paraissent dans 70 quotidiens régionaux et 13 quotidiens nationaux »¹⁶.

Enfin, en 2010, François Fillon, cette fois à la tête du gouvernement Sarkozy, se retrouve à nouveau la cible des critiques. Il propose de repousser l'âge légal de départ à la retraite à 62 ans. Là encore, à chaque mobilisation, les médias nationaux ou locaux sont mobilisés pour couvrir les événements.

Comment construisent-ils alors leur discours ? A quel moment décident-ils de traiter une manifestation comme un événement médiatique à part entière ?

Au regard des évolutions des modes de traitements des réactions à ces réformes par les médias, au fil des décennies, il me paraît intéressant d'axer mon mémoire sur la manière dont les journalistes ont pu traiter les manifestations anti-réforme des retraites en 2010. De quelle manière ont-ils construit des représentations médiatiques¹⁷ ? Comment ces informations ont-elles été perçues par le public et les principaux témoins interrogés ?

Je partirai, comme première base théorique de ce questionnement du point de vue énoncé par P. Champagne. Pour évoquer les mouvements sociaux, cet auteur préfère parler de « malaises sociaux ». Il ajoute que : « *Les médias agissent sur le moment et fabriquent collectivement une représentation sociale, qui, même lorsqu'elle est assez éloignée de la réalité, perdure [...]*

15 Ina. Jalons pour l'histoire. *Site des jalons pour l'histoire du temps présent*. Repéré le 14 mai 2014 à <http://fresques.ina.fr/jalons/fiche-media/InaEdu04932/manifestations-contre-la-reforme-des-retraites-presentee-par-le-gouvernement-fillon.html>

16 Sauvegarde retraites. *Site de Sauvegarde retraites*. Repéré le 3 juin 2014 à <http://www.sauvegarde-retraites.org/docs/comment-l-etat-ameliore-la-retraite-des-agents-publics.pdf>

17 Selon Erik Neveu (1999, p. 44) les représentations médiatiques sont « *l'arme la plus efficace des journalistes [car ils ont la] capacité d'enfermer les groupes, spécialement les moins riches en ressources, dans des stéréotypes sociaux dévalorisants dont la subversion est particulièrement difficile* ».

parce que cette interprétation première ne fait, bien souvent, que renforcer les interprétations spontanées et mobilise donc d'abord les préjugés et tend, par là, à les redoubler. » (Champagne, 1991, p. 65)¹⁸.

Choix de la problématique

Outre ces différentes questions, ma vision du journalisme a été largement façonnée par les stages que j'ai pu effectuer. L'un d'entre eux m'a particulièrement marqué. La problématique qui va suivre découle en partie de mon expérience personnelle au sein d'un journal de PQR¹⁹, Ouest-France. Ayant travaillé à la rédaction locale de Vannes, durant l'été 2013, cela facilite l'accès à des archives mais aussi à un certain nombre de témoignages.

En m'intéressant davantage à ce titre de presse, j'ai réalisé qu'outre sa position hégémonique de premier quotidien lu de France, il faisait face à de nombreuses critiques quant à sa ligne éditoriale de la part du lectorat et de ses journalistes. À la locale de Vannes, par exemple, il était très fréquent de recevoir des courriers ou des appels de lecteurs mécontents sur le traitement d'une affaire, la plupart du temps pour des raisons économiques. Ma problématique peut donc se résumer ainsi :

Les journalistes de Ouest-France, à Vannes, ont contribué à véhiculer une représentation partielle du mouvement de grève contre la réforme des retraites en 2010.

Hypothèses

Afin de répondre au mieux à cette question, il convient de formuler un certain nombre d'hypothèses de travail, issues des lectures préparatoires. Le développement vise ensuite à les valider ou au contraire à les réfuter.

- Les journalistes locaux ont apporté un traitement différent du mouvement contre la réforme des retraites de celui des journalistes des pages nationales ou des éditorialistes : plus de liberté dans le ton et le choix des informations relayées.
- Les journalistes locaux ont privilégié leurs méthodes de travail habituelles (reportage, micro-trottoir) sans chercher à mobiliser d'autres techniques journalistiques plus appropriées à la couverture d'une réforme sociale et de ses enjeux.

18 Champagne, P. (1991). La construction des « malaises sociaux ». *Actes de la recherche en sciences sociales*, 90, pp. 64-76.

19 Presse quotidienne régionale.

- Les localiers ont cherché à rendre compte de la gêne occasionnée par les grèves afin de combler aux mieux les attentes de leur lectorat.
- Les journalistes localiers ont eu du mal à se rendre compte de la complexité de ce mouvement social et à l'appréhender comme autre chose que de simples manifestations.
- Les éditos²⁰ ont cherché à légitimer la réforme des retraites.
- Il existe un biais structurel défavorable aux mobilisations dans leur couverture médiatique au sein des rédactions locales décentralisées du journal Ouest-France. Les journalistes spécialisés sont remplacés par les journalistes généralistes.

Méthodologie

Pour répondre à cette problématique et vérifier ces hypothèses, le mémoire va se construire :

- autour d'un certain nombre de lectures scientifiques.
- mais aussi de deux entretiens libres. En effet, compte tenu du temps disponibles et de l'absence de réactivité de nombreux acteurs contactés, seuls deux entretiens ont pu être menés : l'un auprès d'un journaliste de la locale de Vannes, l'autre auprès d'un syndicaliste impliqué dans la lutte contre la réforme des retraites de 2010.
- enfin, d'une analyse détaillée d'articles de Ouest-France sur une période restreinte (octobre 2010), en particulier ceux de la locale de Vannes, ayant pu avoir accès aux archives, grâce au stage de 2013.

L'originalité de ce travail de recherche réside dans le choix du média étudié, Ouest-France, journal de presse quotidienne régionale. Si le traitement des mouvements sociaux par les médias nationaux a souvent été étudié, il n'en est pas de même concernant la presse locale. Ce mémoire va s'articuler autour de l'étude de pratiques journalistiques tout en s'appuyant sur des notions et concepts empruntés à des auteurs issus des Sciences humaines et sociales. Dans une première partie consacrée au statut du journal Ouest-France à Vannes, nous replacerons cette étude dans son contexte local. Dans un deuxième point, il sera question du contenu de la réforme en lui-même. Enfin, dans une troisième partie, nous expliciterons les particularités du traitement médiatique des manifestations contre la réforme des retraites de 2010 par la rédaction locale de Vannes.

²⁰ Un éditorial est un article qui reflète la position de l'éditeur ou de la rédaction sur un thème d'actualité.

Partie 1. Le journal Ouest-France à Vannes : un statut de leader à conserver

Avant de commencer à proprement parler l'analyse de la couverture médiatique du mouvement contre la réforme des retraites de novembre 2010, il semble nécessaire de replacer cette étude dans son contexte local. En effet, l'essence même d'un quotidien régional réside dans sa capacité à capter son lectorat en instaurant une certaine proximité : proximité via les sujets choisis ou les angles privilégiés...Quelles sont les spécificités d'une commune telle que Vannes ? Et celles d'un titre de presse comme Ouest-France ? En quoi ont-elles pu jouer sur le contenu des articles ?

Chapitre 1. Vannes, ville touristique et catholique, au cœur d'un « pays » particulier

1. Caractéristiques socio-démographiques

Porte de sortie vers le Golfe du Morbihan, Vannes s'étale sur près de 3230 hectares. C'est une ville côtière jouissant d'une situation privilégiée et d'un cadre de vie confortable, facteurs qui ont contribué à « l'embourgeoiser ». Ses atouts ont fait un lieu de résidence de plus en plus prisé, année après année. Ainsi, en 40 ans, sa population a presque été multiplié par 1,5. En 1968, on recensait 36 576 habitants contre 52 683 en 2009 et 64 000 aujourd'hui²¹. Ils sont relativement jeunes, majoritairement âgés de 20 à 64 ans.

2. Caractéristiques économiques

Les retraités constituent la catégorie socioprofessionnelle la plus représentée au sein de la population âgée de 15 ans ou plus (28,5 %). Viennent ensuite les employés (17,4%). Les agriculteurs exploitants arrivent en dernière position (0,1 %).²² A Vannes, le taux de chômage est globalement équivalent à la moyenne nationale puisqu'il y est de 8,8 %. Le prix de l'immobilier est particulièrement élevé, il dépasse même celui de Rennes. En 2007, le prix

²¹ Chiffres office du tourisme Vannes.

²² Sources INSEE.

moyen au mètre carré de l'habitat ancien à Vannes était de 2 342 euros, nettement supérieur à celui de Lorient (1 606 euros).

D'après des données de 2011 (Insee), le secteur tertiaire constitue le secteur d'activité le mieux implanté au sein de la ville (70,9%). Très touristique, la préfecture du Morbihan voit sa population s'accroître brusquement au moment de la saison estivale. On y dénombre 1354 résidences secondaires et logements occasionnels sur le territoire et 20 hôtels dédiés à une clientèle plutôt aisée (2 hôtels ont 4 étoiles et plus)²³.

Vannes occupe également la place de troisième pôle universitaire de Bretagne avec l'université de Bretagne Sud qui accueille près de 9000 étudiants sur trois campus (Pontivy, Lorient et Vannes).

3. Tendances politiques et contexte culturel

La ville de Vannes vote depuis des années plutôt « droite-centre-droite ». Lors des élections présidentielles de 2012, Nicolas Sarkozy est arrivé en tête avec 32,42 % des voix. Les différents maires qui se sont succédé à la tête de la ville depuis 1983 étaient respectivement centriste (Norbert Trochet), RPR (François Goulard) et UMP (David Robo).

Le Morbihan est un département qui se distingue par une autre caractéristique qui peut également avoir un impact sur un quotidien local. Le territoire reste fortement marqué par l'empreinte de la religion catholique. A titre d'illustration, on recense dans tout le département pas moins de 137 édifices religieux et 34 congrégations ou communautés de religieux et de religieuses au sein du diocèse de Vannes. Enfin, 5 % des Morbihannais se déclarent de confession catholique.²⁴ « *Le Morbihan affiche encore son catholicisme face aux Côtes-d'Armor plus déchristianisées, le Finistère se situant dans une position plus intermédiaire* »²⁵.

23 Sources INSEE chiffres clés tourisme.

24 Éléments d'analyse géographique de l'implantation des religions en France. Analyse de l'Ifop pour la vie. Décembre 2006.

25 Éléments d'analyse géographique de l'implantation des religions en France. Analyse de l'Ifop pour la vie. Décembre 2006.

Chapitre 2. Un journal de presse quotidienne régionale (PQR) en position hégémonique

1. Racines historiques

Avant d'être un titre de presse largement diffusé et rentable, le journal Ouest-France est d'abord un quotidien possédant une histoire singulière intimement liée à la seconde guerre mondiale. Il est le premier à réparaître à la libération, prenant la suite de l'Ouest-Eclair. « *Les racines de Ouest-France remontent à 1899 avec la création de Ouest-Éclair [par un prêtre d'Ille et Vilaine, Félix Trochu et un laïc, Emmanuel Desgrée du Lou de Brest, promoteur au christianisme social], finalement interdit pour collaboration* » (Charon, 2014, p. 61)²⁶

Le titre Ouest-France voit finalement le jour le 7 août 1944, fondé par Paul Hutin-Desgrées et François Desgrée du Lou, entourés de résistants et de combattants de la France Libre, comme Pierre-Henri Teitgen.

En 1965, la direction du journal est redéfinie. Louis Estrangin et François-Régis Hutin prennent alors la tête du titre « *pour favoriser le pluralisme de l'information par l'introduction de tribunes offertes aux candidats aux élections et par la diffusion d'opinions contradictoires.* »²⁷

2. Stratégie économique

Ouest-France mise sur une stratégie de vente originale pour se différencier de ses concurrents. En effet, l'une des grandes particularités du quotidien réside dans l'hétérogénéité de son audience et la taille de son aire de diffusion.

« Jusqu'aux années 2000, le titre a pour originalité de refuser de se concentrer sur un territoire limité par des accords de zones, tout en s'interdisant de racheter ses concurrents, d'où sa très large zone de diffusion (treize départements de l'Ouest), alors qu'il est rarement en position de monopole. » (Charon, 2014, p.61).²⁸

26 Charon, J-M. (2014). *Les médias en France*. Paris : La Découverte.

27 Ina. Jalons pour l'histoire. *Site des jalons pour l'histoire du temps présent*. Repéré le 27 mai 2014 à <http://fresques.ina.fr/jalons/fiche-media/InaEdu03042/ouest-france-premier-quotidien-francais.html>

28 Charon, J-M. (2014). *Les médias en France*. Paris : La Découverte.

Le quotidien n'occupe pas une place anodine au sein du paysage médiatique français. Depuis 1975, ce titre bénéficie d'une certaine hégémonie puisqu'il s'agit du premier quotidien français en terme de diffusion. Une position qui s'explique par le nombre de parutions. « *Ses activités dans l'imprimé ont pris la forme d'un leadership dans les hebdomadaires locaux (Publihebd), ainsi qu'une participation de 50 % dans 20 Minutes aux côtés du groupe Schibstedt.* » (Charon, 2014, p. 61)²⁹. En 2012, en moyenne, 767 434 exemplaires étaient diffusés chaque jour³⁰. Ce chiffre impressionnant est lié au nombre d'abonnés, lui aussi élevé³¹ (plus que la plupart des autres quotidiens de PQR). En terme de pourcentage, la vente au numéro ne représente que 31 % des ventes, alors que les abonnés portés atteignent les 60 %. Un lectorat fidèle largement convoité et donc choyé. L'enjeu est d'ailleurs de taille : perdre un abonné signifie perdre une certaine manne d'argent, et à plus long terme, perturber la stabilité économique du quotidien.

Ouest-France est aussi le premier quotidien francophone au monde avec 2,54 millions de lecteurs. Autre originalité du journal : son statut associatif, adopté dans les années 1990. Depuis cette date, le titre dépend de l'Association pour le soutien des principes de la démocratie humaniste³².

Depuis 2013, le titre développe de plus en plus sa stratégie numérique avec la création de « L'édition du soir », un quotidien publié le soir réservé aux utilisateurs de tablettes numériques. Outre les recettes publicitaires et les abonnés, Ouest-France peut également compter sur des dotations de l'état de l'ordre de 11,9 millions d'euros. Le journal occupe la troisième position du classement 2014 des aides versées à la presse.

3. Projet éditorial

Le ligne éditoriale de Ouest-France est plutôt étiquetée « catholique de gauche ». Elle est illustrée par la devise « Justice et liberté » et reste marquée par le courant « personnaliste » qui pense l'individu comme une personne riche de sa responsabilité vis-à-vis des autres³³.

« Son président, François-Régis Hutin, a coutume de dire qu'Ouest-France n'est pas un journal catholique, mais qu'il est porté par des valeurs chrétiennes. Il y a donc une certaine continuité de l'esprit des fondateurs du

29 Charon, J-M. (2014). *Les médias en France*. Paris : La Découverte.

30 Source : Ouest-France

31 Le journal Ouest-France ne souhaite pas communiquer les chiffres exactes.

32 L'association, de type loi 1901, détient 99,97 % du groupe SIPA-Ouest-France.

33 Sources Ouest-France

titre, à suivre les questions religieuses avec un minimum d'attention »³⁴.

Le journal s'est fait connaître par le passé par ses différentes prises de position. Dès 1961, Ouest-France s'oppose clairement à la peine de mort.³⁵ « *La campagne, menée par son directeur, quasi-systématique puisqu'elle comporte plus d'une quarantaine d'articles réclamant l'abolition, a finalement vu son couronnement [...] »³⁶. En 1992, il prône l'adoption du traité de Maastricht. « *Ouest-France se prononça résolument pour le oui et recommanda ce vote. Certains observateurs estiment, du reste, que la position du journal contribua à faire adopter le traité, voté finalement à une très faible majorité de 51,05% »³⁷. En 2012, un éditorial signé Jeanne-Emmanuelle Hutin, marque l'opposition du quotidien au mariage homosexuel. Depuis quelques années, Ouest-France a également créé sa propre charte relative aux faits divers, résumée en ces termes : « *dire sans nuire, montrer sans choquer, témoigner sans agresser, dénoncer sans condamner.* ».**

4. Organisation interne

Sur un numéro de quarante pages, les rubriques rédactionnelles locales, départementales et régionales occupent en moyenne 16 pages et les rubriques nationales et internationales occupent, elles, environ 14 pages (sport compris).³⁸ « *Le dernier quart est occupé par la publicité, locale très majoritairement.* » (Pillet, 1995, p. 26)³⁹

Depuis 1997, le journal est complété par une parution dominicale, « *Dimanche Ouest-France* » (ou dof selon la terminologie usuelle en interne), diffusée en 2012 à 371 103 exemplaires, accédant à la première place des titres paraissant le dimanche. La plupart des lecteurs qui achètent cette édition ne sont pas les mêmes que ceux qui l'achètent le reste de la semaine, ou à l'abonnement.

Au total, 1 555 personnes travaillent pour le quotidien, dont 60 % d'hommes et 40 % de femmes. Parmi elles, on compte 564 journalistes répartis dans 64 rédactions⁴⁰. Le journal Ouest-France dispose ainsi de 53 éditions différentes qui s'étendent sur trois régions (Pays de

34 témoignage de François Verceletto, chroniqueur religions, sur le site Ouest-France école.

35 Hutin, F-R. (1999) La ligne éditoriale d'Ouest-France : information et engagement éthique. *Les cahiers du journalisme*, 6, pp 14-16.

36 Hutin, F-R. (1999) La ligne éditoriale d'Ouest-France : information et engagement éthique. *Les cahiers du journalisme*, 6, pp 14-16.

37 Hutin, F-R. (1999) La ligne éditoriale d'Ouest-France : information et engagement éthique. *Les cahiers du journalisme*, 6, pp 14-16.

38 Source : Ouest-France

39 Pillet, D. (1995). Le projet éditorial d'Ouest-France. *Communication et langages*, 103, pp 25-31.

40 Chiffres Ouest-France

la Loire, Basse-Normandie et Bretagne) et douze départements. 42 éditions sont imprimées, ce qui représente près de 600 pages différentes. Le titre déploie un important réseau de correspondants de presse qui compte 2700 personnes.

Chapitre 3. Ouest-France à Vannes, entre exigences du lectorat et contraintes économiques

Au sein du Morbihan, le journal Ouest-France est réparti en cinq éditions : Auray, Lorient, Ploërmel, Pontivy et Vannes. 109 000 journaux sont diffusés par jour dans ce département, ce qui le place en troisième position des départements couverts par le journal en terme de nombre de lecteurs (juste après l'Ille-et-Vilaine et la Loire-Atlantique). Cette position stratégique peut accroître davantage la pression subie par les journalistes et expliquer une exigence élevée à la fois de la rédaction en chef mais aussi du public. Le lectorat, très fidèle, a d'ailleurs pour habitude d'écrire ou de téléphoner aux journalistes locaux dès lors qu'un article n'est pas totalement à leur goût. Les membres de l'agence de Vannes (sept journalistes, un chef d'agence et un directeur départemental) sont en permanence exposés à un grand nombre de critiques, la plupart du temps virulentes. De manière sans doute plus accentuée que les journalistes nationaux, les journalistes locaux sont soumis aux règles du marché de la presse en France. Lorsqu'ils exercent leur profession, ils doivent composer avec leur attachement à la doxa capitaliste qui ne *«ne leur permet pas d'aborder objectivement les problèmes qu'ils rendent visibles.»*⁴¹

Cette pression est d'autant plus forte qu'elle est également accentuée par une concurrence directe avec un autre titre de PQR, le Télégramme, dont la diffusion totale s'élève à 205 047 exemplaires. De 1980 à 2012, alors que les ventes de la plupart des quotidiens locaux chutaient inlassablement, celles de Ouest-France ont progressé de 10%, là où celle du Télégramme augmentaient de 22%.

Depuis 2004, les journalistes de Ouest-France doivent aussi compter sur un autre concurrent, indirect cette fois : le mensuel du golfe du Morbihan. Ce magazine local indépendant d'actualité, propriété de Scrib (Société de communication et de rédaction d'informations en Bretagne Sud), est diffusé dans le sud-est Morbihan. Le tirage s'élève à 6 000 exemplaires.

41 Comby, J-B. (2013, 16 septembre). Les journalistes, l'écologie et le capitalisme. *Acrimed*. Repéré le 20 mai à http://www.acrimed.org/IMG/article_PDF/article_a4139.pdf

Partie 2. Le mouvement contre la réforme des retraites de 2010

Automne 2010. Syndicats, étudiants, fonctionnaires décident d'investir la rue pour exiger le retrait du projet de loi sur le recul de la durée de cotisation porté par François Fillon. D'où vient cette contestation ? En quoi peut-elle être qualifiée de mouvement social ou de nouveau mouvement social (NMS) ? Cette partie se propose d'explorer ces différents questionnements.

Chapitre 1. Le système de retraites français

1. Les principes de répartition et de capitalisation comme fondements du système français

En France, le système d'assurances-vieillesse a été installé progressivement à partir de 1945 (alors que la retraite est définitivement intégrée dans le droit du travail en 1987). Il est, la plupart du temps, défini comme complexe car « *très fragmenté* ». Selon un article de la documentation française de 2012⁴², il se compose de deux niveaux bien distincts :

- « *les régimes de base (salariés du secteur privé, salariés du secteur public, fonctionnaires, professions libérales, artisans, commerçants, agriculteurs). Ces régimes, obligatoires, sont gérés par le principe de répartition, visant à instaurer une solidarité inter-générationnelle entre les actifs et les retraités* »⁴³. Concrètement, les cotisations des actifs et des employeurs sont utilisées pour payer, chaque mois, les retraites actuelles (de l'année en cours). Les régimes sont eux-même traités par trente-cinq organismes de retraites, auxquelles sont obligatoirement rattachés les personnes exerçant une activité professionnelle quelle qu'elle soit. En travaillant, les cotisants accumulent ce qu'on appelle des points de retraite et des « trimestres » de cotisation, qui servent de base au calcul du moment de leur départ en retraite et du montant des prestations de base accordées.

- « *les régimes complémentaires obligatoires. Ces régimes couvrent l'ensemble des travailleurs à l'exception de certains régimes spéciaux (employés de la SNCF, de GDF,*

42 La documentation française. *Site de la documentation française*. Repéré le 1er juin 2014 à <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/dossiers/retraites/index.shtml>

43 La documentation française. *Site de la documentation française*. Repéré le 1er juin 2014 à <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/dossiers/retraites/index.shtml>

policiers, militaires, marins, clercs de notaire...) »⁴⁴. Ils servent à offrir des prestations complémentaires aux régimes de base.

- « *le troisième étage, facultatif, est fondé sur une épargne retraite collective et individuelle et fonctionne sur un principe de capitalisation. La retraite par capitalisation revient pour les travailleurs à accumuler un stock de capital qui servira à financer les pensions de ces mêmes travailleurs devenus inactifs* »⁴⁵. Avec ce système, une partie des revenus du futur retraité est épargnée dans le but de constituer un capital pour le moment où il décidera de ne plus être actif. Cette épargne peut se matérialiser sous différentes formes : dépôts bancaires, assurance-vie, fonds de placement, fonds de pension....

De plus, il faut distinguer deux termes relatifs à l'âge de la retraite. L'âge légal correspond à l'âge qui « ouvre le droit » de prendre sa retraite et commencer à percevoir une pension. La durée de cotisation désigne le nombre de trimestres cotisés à partir duquel un salarié a droit à sa retraite à taux plein. En France, pour la grande majorité des actifs, l'âge légal de départ à la retraite est fixé à 60 ans depuis le 1er avril 1983. L'âge du départ à taux plein est aussi fixé par la loi, mais la date réelle de départ des personnes dépend du nombre de trimestres cotisés (pour bénéficier de la plus faible réduction possible des revenus à cessation de l'activité), et donc de l'âge d'entrée dans la vie active et du taux d'emploi au cours de toute la vie active. Un salarié, peut, selon son régime, continuer à travailler au-delà de l'âge légal, de manière à bénéficier d'une surcote pour sa pension.

Enfin, les personnes qui ne peuvent plus cotiser pour cause de maladie, d'invalidité, maternité ou chômage se voient quand même attribuer des droits à la retraite (trimestres validés et cotisés). Les personnes handicapées peuvent bénéficier d'une retraite anticipée leur permettant de partir à la retraite à partir de 55 ans. Les personnes invalides, elles, peuvent percevoir une pension de retraite pour inaptitude au travail.

44 La documentation française. *Site de la documentation française*. Repéré le 1er juin 2014 à <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/dossiers/retraites/index.shtml>

45 La documentation française. *Site de la documentation française*. Repéré le 1er juin 2014 à <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/dossiers/retraites/index.shtml>

2. Un système jugé inégalitaire

Le système français est souvent jugé injuste par les Français car il favoriserait les parcours de vie classiques, sans période de chômage ou d'inactivité.

*« Une partie du système est gérée directement par les partenaires sociaux (les retraites complémentaires obligatoires). Dans ce contexte, les personnes (le plus souvent des femmes) ayant eu des carrières atypiques (temps partiel, interruptions de carrières) ou incomplètes sont mal protégées ».*⁴⁶

Par ailleurs, le montant de pensions de retraite peut aussi être source d'inégalités. En moyenne, un cadre à la retraite perçoit une somme 2,4 fois plus élevée qu'un ouvrier (données Observatoire des inégalités). Un tel écart peut s'expliquer par le mode de calcul des pensions. Les retraites sont directement proportionnelles aux niveaux de salaire. De plus, les cadres peuvent toucher plus car ils cotisent plus que les autres catégories socioprofessionnelles pour la partie complémentaire. Ils peuvent également beaucoup plus facilement utiliser la troisième voie, celle de la capitalisation.

Le deuxième facteur d'inégalités est lié à la durée de vie des salariés, et à la pénibilité des tâches. Selon des chiffres de la Drees (Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques), en moyenne, à l'âge de 55 ans, un cadre peut espérer vivre encore 30,9 ans, un ouvrier seulement 26,7.

*« L'inégalité la plus forte concerne ceux qui ont cotisé leurs quarante années avant d'atteindre leur soixantième anniversaire, souvent dans des métiers difficiles, peu qualifiés, dont la pénibilité n'est pas reconnue pour leur retraite. »*⁴⁷ Pour autant, la moyenne d'âge française de départ à la retraite est l'une des plus basses d'Europe. En Allemagne, par exemple, une loi de 2007 prévoyait un relèvement progressif de l'âge de la retraite, pouvant aller jusqu'à 67 ans pour les personnes nées à partir de 1947.

46 Palier, B. (2012). *La réforme des retraites*. Paris : Presses universitaires de France.

47 Observatoire des inégalités. *Site de l'observatoire des inégalités*. Repéré le 15 mai 2014 à <http://www.inegalites.fr/spip.php?article1238>

Chapitre 2. Le projet de loi de novembre 2010

1. Pourquoi réformer ?

Le 16 juin 2010, le ministre du travail, de la solidarité et de la fonction publique, Eric Woerth présente le projet de réforme dans un contexte économique particulièrement morose marqué par d'importantes coupes budgétaires et les conséquences de la crise de 2008. Les données démographiques, alors en vigueur, incitent à repenser le système de retraite. La population française vieillit de manière progressive et l'espérance de vie s'allonge. « *Les personnes âgées de 65 ans et plus représentaient 16,8 % de la population française au 1er janvier 2010 contre 14,6 % en 1994 et devraient atteindre près de 25 % en 2030.* »⁴⁸. Les actifs doivent payer de plus en plus de retraites. De 2 actifs pour 1 retraité en l'an 2000, le « taux de remplacement » est évalué, en 2040, à 1,1 actif pour 1 retraité.⁴⁹

Avec ce nouveau plan, l'État espère engendrer un maximum d'économies en rétablissant l'équilibre financier du régime de retraite par répartition à l'horizon 2018. Un rapport remis en avril 2010 par le Conseil d'orientation des retraites fait état d'un besoin annuel de financement du régime général à 72 milliards d'euros en 2050. A elle seule, la réforme des retraites doit contribuer à réduire le déficit public à hauteur de 0,5 point de produit intérieur brut (PIB) d'ici 2013.

2. Le fond de la réforme

La loi du 9 novembre 2010 prévoit un double relèvement : celui de l'âge légal de départ à la retraite de 60 à 62 pour tous les régimes à compter du 1er juillet 2011, celui de l'âge de la retraite à taux plein⁵⁰ de 65 à 67 ans entre 2016 et 2023. La durée de cotisation passerait à 41,5 années en 2020. Ceux qui sont « usés par le travail » et exercent des professions jugées pénibles ne sont pas concernés par le recul de l'âge légal de départ à la retraite, même si seules les personnes pouvant justifier d'un taux d'incapacité d'au moins 10 % pourront demander à partir dès 60 ans. La réforme exclue aussi les mères de famille à certaines conditions. « *Pour les mères de trois enfants, âgées de 55 ans ou plus et qui ont interrompu leur carrière pour s'occuper d'un de leurs enfants, la retraite à taux plein à 65 ans est*

48 Observatoire des inégalités. *Site de l'observatoire des inégalités*. Repéré le 15 mai 2014 à <http://www.inegalites.fr/spip.php?article1238>

49 Conseil d'orientation des retraites (COR)

50 L'âge du départ à taux plein correspond à l'âge à partir duquel on peut partir à la retraite en bénéficiant du taux plein sans avoir nécessairement atteint tous ses trimestres.

maintenue. Les indemnités journalières versées pendant les congés maternités seront prises en compte dans le calcul de la retraite » (Palier, 2012, p. 24)⁵¹.

Afin de réduire les déficits, l'une des autres mesures proposées est de pouvoir se servir dans le fonds de réserve des retraites (FRR) adopté par le gouvernement Jospin pour combler les déficits d'après 2020. La réforme prévoit également de relever le taux de cotisation des fonctionnaires qui passerait ainsi de 7,85 % à 10,55 % en 2020. Enfin, la tranche supérieure de l'impôt doit être relevée d'un point. Les stock options, les retraites chapeau, les revenus du capital, doivent être davantage taxés. Le projet de loi portant réforme des retraites est finalement déposé le 13 juillet 2010 à l'Assemblée nationale avant d'être adopté en première lecture le 13 septembre 2010.

Chapitre 3. L'émergence d'un mouvement social

1. Déroulé des événements

Les manifestations contre la réforme débutent entre mars et juin 2010, à l'appel des huit principaux syndicats français : la CGT, la CFDT, FO, la CFTC, la CGC, l'Unsa, Solidaires et la FSU. L'argument le plus souvent invoqué est lié à l'utilité du texte de loi. Pour les opposants à la réforme, c'est le chômage en lui-même qu'il faut combattre. En s'attaquant aux retraites plutôt qu'à la création d'emplois, le gouvernement déplace le problème et apporte une solution inadaptée aux difficultés économiques du pays. Enfin, les manifestants considèrent qu'il s'agit d'une proposition injuste puisqu'elle pénaliserait directement les actifs ayant commencé à travailler très tôt. Tout au long du mouvement, la notion de sacrifice est d'ailleurs omniprésente ; la hausse de l'âge légal étant considéré comme la mesure la plus inégalitaire.

Le mouvement de contestation a pris forme au cours de quatorze journées de mobilisation, dont la fréquence s'est particulièrement accélérée à l'automne. Huit d'entre elles ont atteint plusieurs millions de manifestants et quatre grands secteurs d'activités se sont particulièrement investis dans la contestation⁵² : l'éducation, les transports, l'énergie et l'audiovisuel public. Selon le philosophe Robert Redeker, une telle ampleur peut s'expliquer par une spécificité française.

51 Palier, B. (2012). *La réforme des retraites*. Paris : Presses universitaires de France.

52 AFP (2010, 19 octobre). Réforme des retraites. La mobilisation secteur par secteur. *Le point*. Repéré le 25 février 2014 à http://www.lepoint.fr/economie/reforme-des-retraites-la-mobilisation-secteur-par-secteur-19-10-2010-1251414_28.php

« *La France est un pays qui vit la retraite sur le mode de l'attente et de l'espoir. [...] La retraite est la grande promesse sociale qui maintient la cohérence du tissu collectif. Sous la forme de promesse, en effet, elle tisse une série d'acceptations qui empêchent une grande partie du corps social de chavirer dans la révolte ou la violence.* »⁵³

A l'octobre 2010, le mouvement s'amplifie un peu plus avec l'arrivée des lycéens et des étudiants jusqu'à alors peu habitués à manifester pour les retraites. Pour certains, la participation des jeunes est d'ailleurs synonyme de dispersion du mouvement qui devient une « *mouvance paradoxale dans laquelle se sont engouffrés les casseurs, où les représentants des mouvements lycéens et étudiants ont parlé de leur retraite comme des vieux, où les opérations d'obstruction et de blocage de certains secteurs (raffineries, transports, accès aux aéroports) ont rendu encore plus difficile la vie de nombreux Français.* »⁵⁴

Le mois d'octobre est également marqué par de nombreuses grèves, impulsées dans un premier temps par les cheminots, en Île-de-France, mais aussi dans le reste de la France. A titre d'exemple, le 19 octobre, seuls six TGV sur dix de Paris vers la province étaient assurés, contre un TGV sur quatre pour des trajets province-province.⁵⁵ Alors qu'habituellement, les salariés du secteur privé sont plus difficiles à mobiliser que ceux du secteur public, d'autres professions se joignent au mouvement. Le 17 octobre, ce sont les routiers qui font leur apparition dans les cortèges. Partout dans le pays, ils organisent des barrages pour bloquer les routes ou les entrées des dépôts de carburants. Le mouvement de grève s'étend ensuite aux douze raffineries françaises provoquant des ruptures de stock dans plusieurs milliers de stations-service. Dans certaines villes, principalement à Marseille, le service de ramassage des ordures a également été perturbé.

Malgré l'ampleur des manifestants, la loi sur la réforme des retraites est finalement adoptée par le Parlement le 27 octobre 2010 et publiée le 9 novembre au Journal officiel, après sa validation par le Conseil constitutionnel saisi par les parlementaires socialistes.

53 Redeker, R. (2010, 10 octobre). La retraite, agonie d'un mythe français. *Le Monde*. Repéré le 26 mai à http://www.lemonde.fr/retrospective/article/2010/10/20/la-retraite-agonie-d-un-mythe-francais_1428758_1453557.html

54 Fischer, G-N. (2010, 27 octobre). Le temps de la confusion sociale. *Le Monde*. Repéré le 26 mai à http://www.lemonde.fr/retrospective/article/2010/10/27/le-temps-de-la-confusion-sociale_1431615_1453557.html

55 Lefigaro.fr (2010, 18 octobre). Retraites : encore de fortes perturbations ce mardi. *Le Figaro*. Repéré le 1er juin à <http://www.lefigaro.fr/conjoncture/2010/10/18/04016-20101018ARTFIG00684-retraites-toutes-les-perturbations-prevues-mardi.php>

2. Identification du mouvement

Le sociologue Alain Touraine liste trois principes permettant d'identifier un mouvement social en sociologie de l'action⁵⁶ :

- « *le principe d'identité : définition du mouvement collectif par lui-même* » (Touraine, 1973, p.324 et sq.). Les opposants à la réforme des retraites de 2010, bien que de profils très diverses (lycéens, fonctionnaires, chômeurs...) se reconnaissent comme un groupe uni dans un but commun. Les manifestants se regroupent sous les même bannières. Partout en France, les slogans sont repris et réutilisés. On assiste à une forme d'unité. Cependant, il ne faut pas nier les parcours et les visions disparates des participants. S'ils finissent par se rassembler autour d'une cause qu'ils identifient commune, tous ne luttent pas nécessairement contre les mêmes aspects du texte. De plus, « *le sens et les objectifs d'un mouvement ne sont jamais donnés d'emblée, mais sont le produit de la concurrence à laquelle ses différentes composantes se livrent en son sein pour l'imposition de leur propre définition de la lutte.* »⁵⁷

- « *le principe d'opposition : identification de l'adversaire* » (Touraine, 1973, p. 324 et sq.). Un mouvement ne s'organise que s'il peut nommer son adversaire, mais son action ne présuppose pas cette identification. Ici, l'adversaire n'est autre que le gouvernement. Les attaques portent avant tout sur la personne de Nicolas Sarkozy. Dans les cortèges, sur les pancartes, on peut lire par exemple, « Regarde bien ta rolex, c'est l'heure de la révolte » ou encore « 60 ans faut te le dire en quelle langue ? Hongrois rêver »

- « *le principe de totalité : le mouvement propose un projet de société alternatif* » (Touraine, 1974, p. 324 et sq.). Il ne se limite pas à la défense d'intérêts privés. Les manifestants réclament une société plus juste et refuse une réforme qu'ils considèrent comme régressive. D'après Gustave-Nicolas Fischer, le mouvement contre la réforme des retraites est symptomatique « *d'un malaise plus profond lié à un sentiment d'injustice sociale largement partagée* ».⁵⁸

56 Touraine, A. (1973). *Production de la société*, Paris : Seuil.

57 Mathieu, L. (2004). *Comment lutter ? Sociologie et mouvements sociaux*. Paris : les éditions Textuel.

58 Le temps de la confusion sociale, Le Monde, 27/10/2010

A la définition du mouvement social, il faut aussi ajouter celle des nouveaux mouvements sociaux (NMS) dont l'émergence daterait de la fin des années 60.⁵⁹ Ces mouvements seraient liés au passage de la société industrielle à une société programmée, caractérisée par sa « *capacité de produire de la production* » (Touraine, 1973, p.118) et « *seraient ainsi nouveaux parce qu'ils abandonneraient les défroques ouvrières pour incarner véritablement le mouvement social comme signe du changement de société* » (Gallissot, 1990, pp. 87-108)⁶⁰. Selon Erik Neveu, on peut les différencier des mouvements sociaux « anciens » par quatre dimensions⁶¹ :

- « *les nouveaux mouvements sociaux manifestent une défiance explicite devant les phénomènes de centralisation.* » (Neveu, 2011, p.62)⁶²
- « *les NMS mettent l'accent sur la résistance au contrôle social, sur l'autonomie.* » (Neveu, 2011, p. 62)⁶³ Les opposants à la réforme des retraites refusent de revenir sur l'âge légal de départ à la retraite car ils considèrent qu'il s'agit d'un acquis social à part entière. Le travail ne doit pas supplanter le bien-être des salariés ; les manifestants critiquant la formule « travailler plus pour gagner plus » prononcée par Nicolas Sarkozy durant sa campagne présidentielle de 2007.
- « *Il s'agit désormais moins de défier l'État ou de s'en emparer que de construire contre lui des espaces d'autonomies, de réaffirmer l'indépendance de formes de sociabilités privées contre son emprise.* » (Neveu, 2011, p.62)⁶⁴ Si à travers leurs actions, les manifestants espèrent entamer un bras-de-fer avec le gouvernement, ils souhaitent avant tout s'organiser pour lutter contre la disparition d'un modèle français élaboré par les salariés.
- « *les nouvelles mobilisations ne s'autodéfinissent plus comme expression de classes, de catégories socioprofessionnelles.* » (Neveu, 2011, p.62)⁶⁵. Ici, comme mentionné précédemment, les cortèges sont particulièrement hétérogènes. Des enseignants

59 Neveu, E. (2011). *Sociologie des mouvements sociaux*. Paris : La découverte.

60 Gallissot, R. (1990). Mai 68 : qu'est-ce qu'un mouvement social ? Au-delà du mouvement ouvrier. *L'homme et la société*, 98, pp 87-108.

61 Neveu, E. (2011). *Sociologie des mouvements sociaux*. Paris : La découverte.

62 Ibid.

63 Ibid.

64 Ibid.

65 Ibid.

côtoient des éboueurs et des étudiants sans que cela ne crée la moindre gêne. Au contraire même, la diversité des catégories socioprofessionnelles impliquées est vue comme un gage de réussite. En France, les syndicats ont d'ailleurs pris l'habitude d'appeler à des mobilisations unitaires et interprofessionnelles. Le 19 mars 2009 déjà, des millions de salariés du privé et du public, des jeunes et des retraités se rassemblaient pour protéger l'emploi, le pouvoir d'achat et la protection sociale. « *Une nouvelle fois, la dimension unitaire de la mobilisation a contribué à sa réussite, à élever le rapport de force et à ancrer la nécessaire détermination pour rendre les revendications incontournables.* »⁶⁶

Si le mouvement contre la réforme des retraites de 2010 peut correspondre à la définition proposée par Alain Touraine, l'approche actionnaliste est souvent l'objet de critiques. Elle s'appuie en effet sur le déclin du mouvement ouvrier et l'existence, dans chaque société, d'un mouvement social central, ce que contestent certains auteurs qui préfèrent parler de « réseaux de mouvements » ou « d'espaces de mouvement ». (Melucci, 1983)

Partie 3. Le traitement médiatique des événements de l'automne 2010 par le journal Ouest-France à Vannes

Les liens qui unissent les médias aux mouvements sociaux sont particulièrement complexes. On parle parfois de logique d'inter-dépendance, chacun ayant besoin de l'autre pour exister mais certains auteurs vont plus loin. Pour Érik Neveu, « *les médias ne sont pas un simple support sur lequel se projettent les discours des groupes mobilisés* ». Ils sont « *partie prenante des interactions du mouvement social* »⁶⁷.

Cette troisième partie se propose d'étudier les routines journalistiques, et les méthodes de travail mis en place par les journalistes de Ouest-France au moment du conflit social. Le terme de couverture médiatique ou traitement médiatique désigne la manière dont est traité un événement, un fait, ayant recours à plusieurs moyens pour pouvoir réaliser des investigations qui servent ensuite à mettre en forme et transmettre une information diffusable à plusieurs niveaux.

66 CGT. *Site de la CGT*. Repéré le 25 mai à : <http://www.cgt.fr/Ampleur-impressionnante-des-greves.html>

67 Neveu, É. (2011). *Sociologie des mouvements sociaux*. Paris : La découverte.

Chapitre 1. Le parti pris des pages communes à toutes les éditions

De vives critiques émanant de la section Ouest-France du Syndicat national des journalistes (SNJ) ont largement remises en cause le traitement du mouvement contre la réforme des retraites proposé par le journal. Un tract intitulé « *contre à l'orientation à sens-unique d'Ouest-France* », datant du 28 octobre 2010, dénonce le fait que « *chaque matin ou presque, pour voler au secours de Sarkozy et de sa politique, la une affiche une ligne idéologique.* ». Le syndicat remet également en cause le travail de terrain des journalistes.

« Le projet de réforme des retraites est présenté comme une évidence qui doit s'imposer à tout esprit sain et raisonnable. Sa contestation prolongée et résolue est d'une irresponsabilité coupable au regard des générations futures. La radicalisation du mouvement social met en péril l'équilibre économique et sape les fondements de notre démocratie. Le gouvernement, droit dans ses bottes, incarne l'ordre et la fermeté. Les opposants, eux, alors qu'ils ont le soutien de la majorité des Français, sont présentés comme divisés et sans projet sérieux. »⁶⁸

La position de Ouest-France, en tout cas de ses dirigeants, se retrouve clairement exprimée dans les éditoriaux⁶⁹ publiés en une. Sous la plume de François-Régis Hutin, PDG du quotidien, les manifestations sont minimisées voire vivement critiquées. Selon lui, seul compte l'état économique du pays que les grèves ne font que fragiliser. « *Défilés, grèves n'ont rien d'illégal. Mais, vu l'état du pays, le blocage économique qu'on déclare vouloir lui imposer est désastreux dans ses conséquences.* »⁷⁰

Autre critique : l'hétérogénéité des cortèges et l'âge des participants. Leur jeunesse apparaît comme un facteur de crédulité.

« De plus, voir des lycéens de 15 ans afficher, comme slogan, « ma retraite à 60 ans » en dit long sur leur mentalité : ignorance, inconscience, vieilliss avant l'âge, illusionnés. Quel visage notre jeunesse présente-elle au monde ? Quel est son idéal ? Où est son dynamisme... ? »⁷¹

68 Voir annexe 1

69 « article de fond, commentaire, signé ou non, qui exprime, selon le cas, l'opinion d'un journaliste ou celle de la direction ou de la rédaction du journal, de la radio ou de la télévision. (Abréviation familière : éditio). »
Définition Larousse

70 Hutin, F-R. (2010, 16 octobre). Enrayer le déclin. *Ouest-France*.

71 Hutin, F-R. (2010, 16 octobre). Enrayer le déclin. *Ouest-France*.

Parfois même, outre l'âge des manifestants, c'est leur profil qui est pointé du doigt, là encore pour étouffer la crise, minimiser son ampleur et son impact.

*« Dans la crise actuelle, ce sont souvent ceux dont les retraites ne sont pas mises en cause, ceux qui sont les plus privilégiés qui se mettent en flèche, c'est-à-dire en grève bloquante. Cela pose un certain nombre de questions sur la nature de leurs actions et sur leurs intentions ».*⁷²

Et plus loin, François-Régis Hutin de s'en prendre aux méthodes des grévistes qu'il juge illégales.

*« N'oublions pas que l'entrave au travail, à la circulation des personnes et des biens est un délit. Y recourir, c'est attaquer les principes même de la République. Ce n'est donc pas tolérable...[...] Ne parlons pas des lycées, souvent bloqués par des éléments extérieurs aux établissements et ce malgré le désir des élèves d'aller étudier ».*⁷³

Chaque éditorial semble écrit dans le but de diviser les manifestants, accusés d'affaiblir le pays. Ils sont jugés coupables de « crimes contre la nation ». On les condamne sans ménagement et avec fermeté. *« Déjà le journal est très politisé du côté des patrons. En 2010, le gouvernement voulait casser ce qui datait de 1945. On nous faisait croire que le système des retraites était déficitaire alors que c'était faux. L'argent il faut seulement aller le chercher là où il est. »*⁷⁴

En descendant dans la rue pour protester contre le recul de l'âge légal du départ à la retraite, les Français feraient même preuve d'égoïsme.

*« [...] Pour faire face, tous les pays européens ont relevé l'âge du départ à la retraite. On voit mal pourquoi et comment la France pourrait échapper à cette règle générale. Pourtant certains s'opposent à cette mesure alors même que le bon sens, heureusement assez largement répandu, incite une majorité de Français à accepter ce qui paraît inéluctable. »*⁷⁵

72 Hutin, F-R. (2010, 23 octobre). Ouverture, négociation, justice, légalité. *Ouest-France*.

73 Hutin, F-R. (2010, 23 octobre). Ouverture, négociation, justice, légalité. *Ouest-France*.

74 Voir annexe 3. Entretien mené le 30 mai 2014 avec M. Pascal Lecadre, secrétaire union locale FO Vannes.

75 Hutin, F-R (2010, 11 septembre). Changement d'époque. *Ouest-France*.

Le mouvement contre la réforme des retraites est relaté de manière à le décrédibiliser.

*« Plus on est sur le recul, plus on parle fort pour donner le change. La surchauffe syndicale qui accompagne la décrue avérée du grand mouvement social contre la réforme des retraites obéit évidemment à cette règle des sorties de conflit ».*⁷⁶

Une fois le projet de loi définitivement adopté par l'Assemblée nationale, les critiques se font plus vives encore. Non seulement le mouvement n'était pas légitime, mais en plus il se solde par un échec. *« Les syndicats ont perdu la bataille politique des retraites, personne ne peut (faire) croire le contraire, sauf à pratiquer une indécrottable langue de bois. »*⁷⁷

Enfin, des éditoriaux datant de septembre 2010 dénoncent les fondements mêmes de ce mouvement social. Dans une logique démocratique, selon François-Régis Hutin, la rue ne doit pas l'emporter sur le pouvoir en place. Les manifestations ne doivent pas faire plier un gouvernement.

*« Quelle est la place réelle de la démocratie sociale face à la démocratie politique ? La logique d'affrontement, typiquement française, qui prévaut, aujourd'hui, de part et d'autre n'est ni satisfaisante ni saine. Elle mène à un douteux et dangereux débat entre la légalité et la légitimité, à l'illusion dangereuse de croire aussi parfois, depuis le précédent du CPE, que la rue peut défaire ce que la loi a fait. »*⁷⁸

Quelques lignes plus bas, le dirigeant de Ouest-France invoque des valeurs d'ordre religieuse pour mieux convaincre son lectorat.

*« L'État-providence, pour continuer à fonctionner, exige effort et solidarité de la part des citoyens. C'est cela qui est en cause dans les difficultés que nous traversons actuellement. Seul le civisme peut permettre d'en triompher. Pour cela, il faut de la lucidité et aussi une vertu qui s'appelle le courage. »*⁷⁹

76 Burel, P. (2010, 29 octobre). Reconstruire la démocratie sociale. *Ouest-France*.

77 Burel, P. (2010, 29 octobre). Reconstruire la démocratie sociale. *Ouest-France*.

78 Burel, P. (2010, 29 octobre). Reconstruire la démocratie sociale. *Ouest-France*.

79 Hutin, F-R (2010, 11 septembre). Changement d'époque. *Ouest-France*.

Ces différents éditoriaux reflètent donc une pensée réfractaire au mouvement social de 2010. Les manifestants y sont sans cesse ouvertement caricaturés, moqués, détestés. Retrouve-t-on le même ordre d'idées dans les pages locales ? Les journalistes ont-ils adopté le même vocabulaire que les éditorialistes de Ouest-France ou au contraire ont-ils cherché à véhiculer un tout autre discours ?

Chapitre 2. Les journalistes localiers, spécialistes de l'information généraliste

1. La rédaction locale, antenne du siège

Avant toute chose, il apparaît nécessaire de rappeler que les journalistes dits localiers, sont ceux qui travaillent aux sein d'équipes rédactionnelles décentralisées. Même s'ils sont géographiquement éloignée de la rédaction en chef du journal, ils doivent se plier aux contraintes définies par leur hiérarchie. Leur marge de manœuvre reste relativement faible.

« Les équipes rédactionnelles décentralisées peuvent donner libre cours à leur créativité mais dans un cadre défini en accord avec le siège. Les objectifs de contenu – qualitatifs et quantitatifs – les budgets à respecter, sont renégociés chaque année avec les équipes départementales de même que les plans de développement. Ne sont pas négociables : la ligne éditoriale, (même si le dialogue est ouvert en permanence) et les impératifs découlant de la situation économique du journal ou des choix technologiques (pagination, horaires de blocage, nombre d'éditions, couleur, etc.) » (Pillet, 1995, p. 27) ⁸⁰

A Vannes, la position de la rédaction en chef est directement relayé par le chef d'agence et le chef départemental, chargé de coordonner les différentes éditions du Morbihan. Les journalistes localiers, eux-même, n'ont finalement que très peu de contact directs avec l'équipe du siège, basée à Rennes.

2. L'absence de rubriquage

La rédaction locale de Vannes, comme beaucoup d'autres agences de Ouest-France, n'est pas

80 Pillet, D. (1995). Le projet éditorial d'Ouest-France. *Communication et langages*, 103, pp 25-31.

structurée en spécialités ou en domaines de compétences, mais plutôt en aires géographiques. Sur les sept journalistes qui la composent, aucun n'est attiré à une rubrique particulière (sociale ou même politique).

« La politique de certains titres (au Parisien, à Ouest-France) s'est dès lors tournée vers une déssectorisation des rédactions, vers la reconstitution de grands pools de journalistes moins étroitement spécialisés. Toute la question est alors de saisir au cas par cas l'impact de ces recompositions sur la façon de traiter des mouvements sociaux : feront-ils l'objet d'une lecture essentiellement politologique dans des rapports de forces dominés par le service politique ? Bénéficieront-ils d'une valorisation du travail d'enquête de terrain, d'une couverture dans le registre de la tranche de vie cher aux soft-news ? » (Neveu, 1999, p. 41)⁸¹

Le rubriquage⁸² par spécialité est réservé aux journalistes du siège, à Rennes, traitant des pages nationales. Lors du mouvement contre la réforme des retraites de 2010, ce sont ces mêmes professionnels, jugés plus experts, qui ont pu rédiger des articles d'ordre explicatifs (« *Un premier pas vers la retraite par points ?* », vendredi 22 octobre 2010) ou analytiques (« *Retraites : un amendement au sénat* », dimanche 10 octobre 2010). Que ce soit dans les pages locales, nationales ou même régionales, le mouvement social de l'automne 2010 n'a pas fait l'objet d'une rubrique à part entière, contrairement à ce qu'il s'est produit en 1995, lorsque, dans plusieurs médias, se « *sont agrégés, peu à peu, dans une même rubrique, des faits auparavant traités dans des rubriques différentes et que soient notamment établis des liens susceptibles de donner une relative cohérence à un ensemble extrêmement disparate* ». (Lévêque, 1999, p. 91)⁸³

Par ailleurs, le travail demandé à un journaliste localier comporte un certain nombre de spécificités, à commencer par le champ de compétences. En effet, par définition, à Ouest-France comme ailleurs, un journaliste localier est avant tout un journaliste « d'info géné », ou information(s) généraliste(s). Il doit savoir parler de tout et écrire aussi bien sur des sujets d'ordre économique, culturel ou sociétal et ce quelque soit son bagage universitaire. Son professionnalisme réside dans sa capacité à être le plus polyvalent possible. La plupart du

81 Neveu, E. (1999). Médias, mouvement sociaux, espaces publics. *Réseaux*, 98, pp 17-85.

82 Le terme peut s'écrire également « rubricage ». Il désigne la configuration des rubriques qui animent un média.

83 Lévêque, S. (1999). Crise sociale et crise journalistique, traitement médiatique du mouvement social de décembre 1995 et transformation du travail journalistique. *Réseaux*, 98, pp 87-117.

temps, il est amené à traiter des événements inhérents à la vie locale qui n'ont qu'un impact très limité à l'échelle nationale : conseils municipaux, fêtes populaires, inauguration de nouveaux aménagements urbains...Le tout dans des contraintes de temps très réduites et une relation particulière avec les sources et les lecteurs. « *Le journalisme de « locale » est marqué par une relation très étroite d'interdépendance à des sources qui sont aussi des interlocuteurs que le journaliste fréquente au quotidien.* » (Neveu, 1999, p. 60).⁸⁴

Le journaliste localier est souvent considéré par ses pairs comme un « sous-journaliste » puisque dans certains cas, son travail peut s'apparenter à celui d'un correspondant de presse, notamment en période estivale.

En l'absence de séquençage particulier de la rédaction, les journalistes localiers de Ouest-France Vannes se répartissent les sujets de manière informelle lors de la conférence de rédaction quotidienne. La répartition se fait souvent en fonction des affinités de chacun avec une thématique ou des disponibilités des membres de l'équipe. Pour les manifestations de l'automne 2010, le schéma organisationnel est resté inchangé au risque d'en offrir une couverture limitée.

*« Je trouve qu'on a plutôt bien traités les événements dans l'ensemble. Après c'est toujours pareil, on aurait pu avoir un expert, essayer de décortiquer les choses, faire une petite pyramide des âges...Mais bon ça après c'est la limite de la locale. »*⁸⁵

Les mobilisations n'ont pas été traitées par un journaliste social mais bien par un journaliste généraliste qui s'est proposé spontanément sans pour autant maîtriser davantage le sujet.

*« A Vannes, il y a eu 5 grosses manifs, j'en ai traité trois. Ça s'est fait naturellement. Comme j'aime bien les manifs j'ai du proposer ça à la réunion le matin. Quand t'en fais une, tu fais l'autre trois jours après, c'est aussi simple que ça. »*⁸⁶

Une telle organisation pose évidemment question et possède des limites. Si l'absence de rubriquage clair peut permettre aux journalistes de traiter tous les sujets, elle peut aussi conduire à : lecture superficielle des événements, absence de références historiques, de connaissances précises...Par ailleurs, dès lors que des mouvements hyper locaux émergent

84 Neveu, E. (1999). Médias, mouvement sociaux, espaces publics. *Réseaux*, 98, pp 17-85.

85 Voir annexe 2. Entretien mené le 5 mai 2014 avec Mme Isabelle Johancik, journaliste, Ouest-France.

86 Voir annexe 2. Entretien mené le 5 mai 2014 avec Mme Isabelle Johancik, journaliste, Ouest-France.

ailleurs que dans l'agglomération vannetaise, la tâche revenait aux correspondants de presse encore moins spécialisés (« *Le collectif citoyen se rassemble pour les retraites* », rubrique Questembert, samedi 23 octobre 2010).

3. Des contraintes temporelles

Autre difficulté organisationnelle à surmonter, la temporalité des manifestations. En effet, certains défilés ont eu lieu le week-end. Or, à Vannes, seuls deux journalistes (voire un) se relaient les samedi et dimanche. Ils doivent donc faire preuve d'efficacité quitte à moins sortir de la rédaction qu'auparavant.

« On sait aujourd'hui que les localiers [sont des journalistes qui sortent moins, parce qu'on leur en demande beaucoup plus. On leur demande de traiter l'information directement sur l'ordinateur, et, parfois, on leur demande de préparer en partie leur maquette, et de faire le travail de rewriting, qui se faisait avant au secrétariat de rédaction. » (Charon, 1998, p. 41)⁸⁷.

L'édition dominicale de Ouest-France, avec un ton plus magazine, est une édition réduite en terme de contenus purement informatifs. « *Divisé en quatre sections, Actualité, Familles, Guide et Sports, le contenu du DOF soulève des réticences au sein des rédactions du quotidien: certaines pages du cahier Familles ressemblent trop à des publi-informations.* »⁸⁸ Globalement, les journalistes se sont laissés surprendre par l'ampleur du mouvement. « *Quand on a vu que le mouvement mobilisait plusieurs millions de personne, on s'est dit qu'on devait suivre ça de près.* »⁸⁹. Ce retard s'explique en partie par la configuration de la ville de Vannes. Localement, le mouvement social de 2010 relève de l'inédit. Les journalistes sur place n'ont pas eu d'événements comparables comme point de repère. « *Je crois vraiment que c'était du jamais vu. Il y avait une espèce de peur généralisée en France pour des gens qui ont bossé pendant 30-40 ans...* »⁹⁰.

87 Charon, J-M. (1998). La presse quotidienne régionale et l'immigration. *Les cahiers du journalisme*, 4, pp. 40-44.

88 De la Casinière, N. (1998, 26 février). « Dimanche Ouest-France » a du plomb dans l'aile. *Libération*. Repéré le 14 mai à http://www.liberation.fr/medias/1998/02/26/dimanche-ouest-france-a-du-plomb-dans-l-aile-moins-d-un-lecteur-sur-quatre-au-rendez-vous-dominical_228293

89 Voir annexe 2. Entretien mené le 5 mai avec Mme. Isabelle Johancki, journaliste, Ouest-France.

90 Voir annexe 2. Entretien mené le 5 mai avec Mme. Isabelle Johancki, journaliste, Ouest-France.

Chapitre 3. Des méthodes de travail inadaptées ?

1. Le mouvement social présenté comme une fête

Outre le volet structurel de l'agence de Vannes, il convient désormais de s'intéresser aux méthodes de travail développées en son sein. Traditionnellement, le journaliste localier a pour habitude de traiter sous un angle consensuel la plupart des événements dont il doit rendre compte. Son rôle consiste à relater des faits le plus simplement possible ; la vulgarisation constituant une part importante de son travail. Il doit composer avec les attentes du lectorat et les règles de proximité en vigueur dans la presse quotidienne régionale. Beaucoup de professionnels partent du principe qu'il faut relayer de « l'info bonheur » ; le principal étant que l'acheteur reconnaisse son enfant ou des membres de sa famille sur la photographie d'illustration associée à l'article.

Sandrine Lévêque parle de « *routines journalistiques* » pour décrire les méthodes « *qui conduisent alors dans des logiques de répétition, à privilégier ce qu'ils [les journalistes] connaissent déjà* ». Pour couvrir le mouvement social de 2010, les journalistes de Vannes ont ainsi privilégié un angle qu'il maîtrisait déjà : l'angle familial, festif. « *Cette manifestation est en effet très familiale : les ados défilent avec leurs parents ; d'autres poussent les poussettes de jeunes enfants...* »⁹¹. Dans les articles des pages locales de Vannes, les manifestations s'apparentent à une sortie dominicale, presque comme les autres. « *Ils mettaient des drapeaux, de la musique, c'était la kermesse mais on est dans la rue pour danser ou pour revendiquer ? Les médias c'était « il ne faut surtout pas parler du fond »* »⁹²

Les titres de deux articles datés respectivement du 16 et du 17 octobre, « *Vannes : forte mobilisation familiale pour les retraites* » et « *retraites : trois générations main dans la main* » témoignent de ce choix éditorial, relativement surprenant. Le texte ne revient pas sur les fondements même de la contestation et s'en tient uniquement au déroulé de la manifestation.

L'ambiance des cortèges et le profil très hétérogène des manifestants sont les seuls éléments clairement mis en avant par le journaliste. « *Moins nombreux que le 12 octobre mais tout aussi déterminés, les manifestants ont arpenté les rues de Vannes contre la réforme des*

91 Ouest-fance.fr (2010, 14 octobre). Retraites. Les manifestations lycéennes se multiplient dans l'Ouest. *Ouest-France*. Repéré le 15 mai à <http://www.ouest-france.fr/retraites-les-manifestations-lyceennes-se-multiplient-dans-louest-571475>

92 Voir annexe 3. Entretien mené le 30 mai 2014 avec M. Pascal Lecadre, secrétaire Union Locale FO Vannes.

retraites. Jeunes et familles sont les nouveaux venus. »⁹³

Pour les journalistes, la vraie nouveauté de ce mouvement social réside dans la diversité des participants. C'est bien cet aspect qui est mis en avant, le reste paraissant subsidiaire.

« Dans les cortèges, il y avait beaucoup de retraités, c'était surprenant. Il y avait même des familles, c'était plutôt bon enfant.[...] Les lycéens étaient dans la rue. Cela n'était jamais arrivé. Ce n'était pas que pour sécher les cours. »⁹⁴

A Vannes, comme ailleurs, les jeunes ont fait leur entrée dans les cortèges à la toute fin du mouvement social, aux alentours du 22 octobre. Cette date, pourtant éloignée de la date réelle d'émergence des manifestations (juin 2010) paraît déterminante pour les journalistes localiers, qui l'assimilent à une étape de durcissement du mouvement. Pour autant, la plupart du temps, ils ont décidé de ne pas relater les incidents qui ont pu se produire lors des défilés, ou alors de manière très concise.

« Est-ce que le mouvement a été bien traité par Ouest-France ? Je sais pas. Je pense que la presse a édulcoré le mouvement. le 19 octobre, arrivés au rond point Pompidou on s'est arrêté. Les mecs de la CFDT ils se sont barrés. Ils ont laissé les étudiants face aux forces de l'ordre. Il fallait dire aux jeunes « stop surtout pas de provocation ! ». Après on est allé sur la voie express et puis vers Carrefour. Là-bas il y a avait des forces de l'ordre partout. On s'est fait gazé. En 2010, on s'est fait gazé ! Après ça on a laissé tombé. On voulait pas prendre de risques inutiles. C'est sûr qu'après ça calme. »⁹⁵

Le 20 octobre, si les pages locales relaie bien un article intitulé « des débordements au cours de la manifestation », les incidents entre forces de l'ordre et CRS n'occupent finalement qu'une place mineure au sein du papier qui retrace heure par heure le déroulé de la journée.

« 11.30. Certains commencent à vouloir se diriger vers la gare, selon le parcours prévu. De l'autre côté du rond-point, boulevard de Pontivy, un cordon de policiers bloque le passage. « Reculez, reculez ! » lancent des responsables syndicaux aux manifestants voulant forcer le barrage. L'ambiance est tendue. »⁹⁶

93 Johancik, I. (2010, 17 octobre). Retraites : trois générations main dans la main. *Ouest-France*.

94 Voir annexe 2. Entretien mené le 5 mai 2014 avec Mme Isabelle Johancik, journaliste *Ouest-France*.

95 Voir annexe 3. Entretien mené le 30 mai 2014 avec M. Pascal Lecadre, secrétaire Union Locale FO Vannes.

96 Baucherel, C. et Robin, Y-M. (2010, 20 octobre). Des débordements au cours de la manifestation. *Ouest-France*.

Là encore, les journalistes s'en tiennent à de la pure description plutôt que d'essayer de comprendre ce qui a pu réellement se passer. Il interrogent ni le préfet, ni les CRS qui ont pourtant reçu des ordres émanant de leur hiérarchie. Les localiers en restent à un rôle de témoin passif. Ils écrivent qu'un maire est présent sur place sans pour autant lui demander sa position sur ce qu'il vient de se passer. « *Corentin Hily, maire de Ploeren, présent sur le bitume, fait le lien entre manifestants et forces de l'ordre. Les 300 personnes acceptent de partir, en empruntant la quatre voies jusqu'à la caserne des pompiers.* »⁹⁷

2. Des intermédiaires intéressés

Si la présence de lycéens et d'étudiants a particulièrement intéressé l'équipe rédactionnelle (« *Vannes : barricades et lycéens en grève depuis ce matin* »), elle a aussi suscité des interrogations d'ordre déontologique. A plusieurs reprises, les journalistes ont fait le choix de donner la parole aux chefs d'établissements, forcément mécontents des blocages.

*« Quand on traitait l'engagement des jeunes dans le mouvement, il fallait prendre une certaine distance, c'est sûr. Il y avait une forme de manipulation de la part des chefs d'établissements pour dire « ce ne sont pas aux lycéens de manifester » sans doute. Il fallait prendre de la distance pour écrire. »*⁹⁸

A plusieurs reprises, les journalistes ont fait le choix de donner la parole aux chefs d'établissements, forcément mécontents des blocages. « *Je suis directeur d'un établissement public. Le personnel et les élèves qui veulent travailler doivent pouvoir le faire* »⁹⁹ Tout au long du mouvement social, les localiers ont interviewé en priorité les usagers pénalisés par les grèves.

*« Hors des paroles de grévistes, celles des usagers qui sont retenues par les journalistes permettent aussi de déléguer une partie de l'interprétation (favorable ou non) au mouvement sur le modèle, « c'est pas nous qui le disons, c'est eux ». » (Lévêque, 1999, p. 104)*¹⁰⁰

97 Baucherel, C. et Robin, Y-M. (2010, 20 octobre). Des débordements au cours de la manifestation. *Ouest-France*.

98 Voir annexe 2. Entretien mené le 5 mai 2014 avec Mme Isabelle Johancik, journaliste Ouest-France.

99 M., C. (2010, 15 octobre). Jeunesse dans la rue, retraite pas foutue ? *Ouest-France*.

100 Lévêque, S. (1999). Crise sociale et crise journalistique, traitement médiatique du mouvement social de décembre 1995 et transformation du travail journalistique. *Réseaux*, 98, pp 87-117.

Dans un article du lundi 18 octobre, consacré à la pénurie d'essence provoquée par le blocage des raffineries, « *Carburant : panne sèche annoncée dans le pays de Vannes* », les personnes citées sont des automobilistes exaspérés.

« Cet automobiliste en quête de diesel venait de faire le tour d'une dizaine de stations-service avant d'échouer dans la queue à la station de l'hypermarché. Carrefour, Total, Intermarché à Séné, j'en ai fait pas mal, jusque sur la quatre-voies. Quand elles sont pas fermées, elles sont au moins en rupture de diesel »¹⁰¹.

Plus loin, c'est le responsable de la station-service en rupture de stock qui est interrogé. « *Compte tenu de l'affluence, j'ai des stocks pour la journée, pas plus.* »¹⁰² L'article en question ne relaie pas les motivations des bloqueurs ni le contexte de la pénurie. La grève est présentée comme source de contraintes supplémentaires pour les Français, comme en témoigne un autre article consacré aux automobilistes. « *Pour cette Vannetaise dont la fille malade et les deux enfants diabétiques habitent Saint-Avé avoir de l'essence est « une priorité. Je vais les voir tous les jours, il faut que le plein soit fait. On ne sait jamais »* »¹⁰³.

Un autre interlocuteur habituel a facilement trouvé sa place dans les papiers de la locale de Vannes : les syndicats. « *C'était facile de communiquer avec les syndicats, ils étaient présents et en demande. Si la presse ne relaie pas une manifestation, ça n'a pas le même poids pour eux.* »¹⁰⁴ Les journalistes locaux ont agité de la même manière qu'en 1995 lors des manifestations contre le plan Juppé.

« Considérées comme « ringardes », « dépassée par la réalité », les organisations syndicales jusqu'alors dénigrées par les journalistes représentent cependant une référence et un moyen par lequel les journalistes recouvrent une partie du mode traditionnel de description de la réalité et particulièrement la construction de cette dernière autour de la description de rapports de force « marqués » (FO contre la CGT, la CFDT divisé, etc...) et personnalisées » (Lévêque, 1999, p.99)¹⁰⁵.

101 Ouest-france.fr. (2010, 18 octobre). Panne sèche annoncée dans le pays de Vannes. *Ouest-France*. Repéré le 15 mai à <http://www.ouest-france.fr/carburant-panne-seche-annoncee-dans-le-pays-de-vannes-575055>

102 Ouest-france.fr. (2010, 18 octobre). Panne sèche annoncée dans le pays de Vannes. *Ouest-France*. Repéré le 15 mai à <http://www.ouest-france.fr/carburant-panne-seche-annoncee-dans-le-pays-de-vannes-575055>

103 Johancik, I. (2010, 21 octobre). Pas de coup de pompe pour le caissier de la station. *Ouest-France*.

104 Voir annexe 2. Entretien mené le 5 mai 2014 avec Mme Isabelle Johancik, journaliste, Ouest-France.

105 Lévêque, S. (1999). Crise sociale et crise journalistique, traitement médiatique du mouvement social de

Ils ont sollicité en priorité deux organisations syndicales, majoritaires à Vannes : la CFDT et la CGT ; les autres étant tout justes citées. « *La CFDT ouvre la manifestation. La CGT ferme la marche, accompagnée d'une cinquantaine d'étudiants* »¹⁰⁶. « *Les porte-parole, munis de porte-voix, estampillés CGT, ont exhorté les manifestants à faire du bruit contre cette réforme « qui va nous obliger à travailler jusqu'à 70 ans.* »¹⁰⁷ Une omission que les militants de Force ouvrière condamnent largement. « *Ouest-France montrait surtout la CFDT. [...] Le discours qui était véhiculé c'était « la FO on connaît, ils disent encore non. Ils ne sont jamais d'accord donc il ne les écoute pas* »¹⁰⁸.

3. La technique du micro-trottoir et le recours aux données chiffrées

Comme mentionné précédemment, les articles se veulent avant tout descriptifs : l'analyse n'y a pas (ou peu) sa place. Dans ce cas, il faut interroger un panel d'usagers ou de manifestants censés être représentatifs du reste de la population. Pour que le lectorat puisse s'identifier au mieux aux opposants à la réforme des retraites, l'essentiel est de donner à voir le cortège et donner vie au rassemblement. De nombreux paragraphes décrivent, de manière imagée, les slogans ou les banderoles présents dans les cortèges.

*« Et la première, et la deuxième et la troisième génération contre la réforme. »
Un slogan tout neuf pour cette journée de contestation hurlé dans le mégaphone
par une jeune fille sur les marches de la mairie devant un parterre de drapeaux.
Hier, on défilait de 7 à 77 ans. L'ambiance était très familiale [...] »¹⁰⁹.*

Le style utilisé est relativement simple et le vocabulaire assez basique. La méthode de travail la plus employée en reportage par les journalistes locaux est celle du micro-trottoir. Elle consiste à interviewer le plus grand nombre possible de personnes présentes sur place. Les questions, tout comme les réponses, doivent être courtes.

décembre 1995 et transformation du travail journalistique. *Réseaux*, 98, pp 87-117.

106 Ouest-france.fr (2010, 28 octobre). Vannes : la mobilisation contre les retraites est en baisse ce matin. *Ouest-France*. Repéré le 15 mai à <http://www.ouest-france.fr/vannes-la-mobilisation-contre-les-retraites-est-en-baisse-ce-matin-584730>

107 Ouest-france.fr (2010, 14 octobre). Retraites. Les manifestations lycéennes se multiplient dans l'Ouest. *Ouest-France*. Repéré le 15 mai à <http://www.ouest-france.fr/retraites-les-manifestations-lyceennes-se-multiplient-dans-louest-571475>

108 Voir annexe 3. Entretien mené le 30 mai 2014 avec M. Pascal Lecadre, Secrétaire union locale FO Vannes.

109 Johancik, I. (2010, 17 octobre). Retraites : trois générations main dans la main. *Ouest-France*.

La plupart du temps, les citations reprises par les journalistes restent anonymes, ce qui est peu courant en presse locale où d'ordinaire on mentionne au moins un prénom. « *Oui à une réforme mais pas comme ça* », *pouvait-on entendre dans les rangs. Il y avait aussi les Bretonnes et Bretons à coiffe qui ont montré qu'ils savaient aussi danser.* »¹¹⁰

Une telle anonymisation joue sur la crédibilité du travail journalistique auprès du public qui peut alors se demander si le reporter a cherché à parler personnellement avec des manifestants ou s'il s'est simplement contenté de reprendre ce qu'il a entendu. Ce choix rédactionnel peut aussi jouer sur la représentation que les lecteurs vont se faire des participants : ils ne peuvent pas s'y identifier aussi facilement et donc peuvent critiquer plus aisément. Pour le journaliste, l'absence de référents clairement identifiés peut permettre d'éviter de quelconques représailles et se protéger des critiques.

Pour se dédouaner de toute responsabilité ou infirmer leurs propos, les journalistes ont pour habitude de recourir à des données chiffrées. Durant le mouvement contre la réforme des retraites de 2010, ils ont construit leurs articles autour du nombre de manifestants présents, comme s'il s'agissait du seul indicateur fiable quant à l'ampleur du phénomène de contestation. « *Ce qui nous a motivé, c'est l'ampleur du mouvement, le nombre de personnes qui y participaient* ». ¹¹¹. Le 19 octobre 2010, le nombre de manifestants est d'ailleurs repris dès le titre du papier : « *12 000 manifestants à Vannes* ». Lorsque le cortège s'invite sur la rocade de Vannes, plutôt que la teneur de l'action, c'est encore le nombre de participants au blocage et l'effet gêne aux usagers qui est mis en avant. « *Vannes : 300 manifestants bloquent la voie express* ». Pourtant, afficher ce genre d'informations n'est pas forcément judicieux puisque lorsqu'il s'agit de manifestations, les chiffres sont toujours contestés.

*« Record battu ! Jusqu'à présent, chaque manifestation contre la réforme des retraites du gouvernement avait rassemblé 10 000 personnes à Vannes. Selon nos comptages, ils sont aujourd'hui 12 à défiler dans le centre-ville. »*¹¹²

Pour autant, les localiers n'ont pas eu recours à d'autres données chiffrées d'ordinaire largement utilisés par les médias : les sondages d'opinion. Aucune enquête quantitative n'a été menée à l'échelle de la ville de Vannes ou du Morbihan. Ce constat peut s'expliquer par l'absence de moyens et de financement pour les rédactions décentralisées.

110 Johancik, I. (2010, 17 octobre). Retraites : trois générations main dans la main. *Ouest-France*.

111 Voir annexe 2. Entretien mené le 5 mai 2014 avec Mme Isabelle Johancik, journaliste, *Ouest-France*.

112 *Ouest-france.fr*. (2010, 19 octobre). 12 000 manifestants à Vannes. *Ouest-France*. Repéré le 15 mai à <http://www.ouest-france.fr/12-000-manifestants-vannes-576298>

Conclusion

Cette étude a donc montré les lacunes de la couverture médiatique offerte par le journal Ouest-France lors du mouvement contre la réforme des retraites de l'année 2010 en France. Inlassablement, les éditoriaux ont contribué à renvoyer une vision toujours plus négative des événements comme pour valider l'action du gouvernement Sarkozy. Il faut agir coûte que coûte pour réparer les erreurs de ses prédécesseurs et les Français doivent accepter les efforts nécessaires, chacun devant se sacrifier pour le bien du pays et des générations futures. « *Bien sûr c'est la faute de Jospin ; c'est la réforme qu'il n'a pas faite que Sarkozy doit faire.* »¹¹³ Les manifestants sont tantôt infantilisés tantôt ridiculisés. L'émergence du mouvement lycéen et étudiant devient un argument supplémentaire pour éteindre la contestation, pour l'affaiblir.

Les pages locales offrent, elles, un tout autre regard. Pour les journalistes de Vannes, il ne s'agit pas de critiquer les rassemblements de la rue mais plutôt de les raconter de l'intérieur. Qui les composent ? Combien sont-ils ? Plutôt que de s'emparer du mouvement social en tant que tel, avec ses spécificités et ses racines, les locaux ont préféré garder leurs habitudes de travail. On leur demande quotidiennement de « faire du reportage » ? Ils font du reportage et récoltent des témoignages « micro-trottoirs ». Les manifestations ressemblent alors à des fêtes populaires. Les banderoles sont colorées, les gens viennent en famille, les lycéens sont joyeux...Ce traitement restrictif s'explique en partie par des contraintes de temps et de moyens. Les journalistes locaux ne sont pas armés face à ce genre d'événement imprévisible, ils travaillent la plupart du temps seuls et ne pratiquent que très peu le partage d'expériences. Contrairement à ce qui peut se passer au sein des rédactions nationales, ils n'ont pas d'équipe spécialiste du social sur laquelle s'appuyer. Un tel traitement pose question sur le rôle des journalistes dans une société démocratique.

Que doivent-ils donner à voir ? Quelle posture adopter ?

Car si les professionnels de l'information sont les témoins directs de l'actualité et qu'ils doivent relater les faits tels qu'ils se produisent, un tel raisonnement a ses limites. Cela ne suffit pas. Même à une échelle locale, il faut pouvoir expliquer l'émergence d'un mouvement social, ses composantes en essayant de respecter une logique d'indépendance. Cette nécessité paraît d'autant plus vraie que les journalistes nationaux ont tendance à ne traiter les événements que sous un angle parisien. Les spécificités socio-démographiques, culturelles et micro-économiques de Vannes semblent avoir contraint les journalistes à un rôle d'observateur pour

113 Courrier des lecteurs, Ouest-France 25/10/2010

ne pas se fâcher avec une partie du lectorat fidèle, à priori pro-gouvernement à défaut d'être pro-réforme. Cette nécessité paraît d'autant plus vraie que les journalistes nationaux ont tendance à ne traiter les événements que sous un angle parisien.

Enfin, il paraît intéressant de comprendre comment les journalistes peuvent traiter un mouvement social contre la réforme des retraites alors qu'ils sont eux-même salariés d'une entreprise de presse et qu'ils peuvent légitimement avoir un avis sur le projet du gouvernement. Si les professionnels de l'information sont amenés quotidiennement à traiter des événements qui leur sont proches, ils sont d'autant plus exposés face à un texte de loi qui les toucheraient directement, au même titre que les autres Français.

Si ce travail de mémoire a pu aborder dans les grandes lignes les caractéristiques du traitement médiatique par le journal Ouest-France du mouvement social contre la réforme des retraites de 2010, il comporte lui aussi un certain nombre de limites. En effet, cette étude aurait gagné en qualité en étant accompagnée d'une analyse comparative de la couverture proposée par le journal Le Télégramme et le journal Ouest-France, toujours sur le territoire vannetais. De plus, faute de temps et de réactivité des acteurs, certains entretiens ont du être abandonnés dont ceux prévus avec un chef d'établissement concerné par les blocages et avec un lycéen de l'époque.

Bibliographie

– Monographies

Charon, J-M. (2014). *Les médias en France*. Paris : La Découverte.

Le Floch, P., Sonnac, N. (2013). *Économie de la presse à l'ère numérique*. Paris : La découverte.

Lévêque, S. (2000). *Les journalistes sociaux. Histoire et sociologie d'une spécialité journalistique*. Rennes : Presses universitaires de Rennes.

Mathieu, L. (2004). *Comment lutter ? Sociologie et mouvements sociaux*. Paris : les éditions Textuel.

Neveu, E. (2011). *Sociologie des mouvements sociaux*. Paris : La découverte.

Palier, B. (2012). *La réforme des retraites*. Paris : Presses universitaires de France.

Pigenet, M., Tartakowsky, D. (2012). *Histoire des mouvements sociaux en France : de 1814 à nos jours*. Paris : La découverte.

Touraine, A. (1973). *Production de la société*. Paris : Seuil.

– Articles de périodiques

Champagne, P. (1991). La construction des « malaises sociaux ». *Actes de la recherche en sciences sociales*, 90, pp. 64-76.

Charon, J-M. (1997). Journalisme : l'éclatement. *Sociologie de la communication*, 1, pp. 715-732.

Charon, J-M. (1998). La presse quotidienne régionale et l'immigration. *Les cahiers du journalisme*, 4, pp. 40-44.

Combes, H., Hmed, C. et Mathieu, L. (2011). Observer les mobilisations, *Politix : revue des sciences sociales du politique*, 93.

Gallissot, R. (1990). Mai 68 : qu'est-ce qu'un mouvement social ? Au-delà du mouvement ouvrier. *L'homme et la société*, 98, pp 87-108.

Gayan, L-G. (s.d) La presse quotidienne régionale. *Communication et langages*, 84, pp. 122-123.

Hutin, F-R. (1999) La ligne éditoriale d'Ouest-France : information et engagement éthique. *Les cahiers du journalisme*, 6, pp 14-16.

Jolivet, A. (2008). Réforme des retraites de 2003 : quel impact sur l'emploi des seniors ? *Retraite et société*, 54, p. 9-9.

Lévêque, S. (1999). Crise sociale et crise journalistique, traitement médiatique du mouvement social de décembre 1995 et transformation du travail journalistique. *Réseaux*, 98, pp 87-117.

Melucci, A. (1983), Partir des conflits pour analyser les mouvements sociaux. *Revue internationale d'action communautaire*, 10, pp.41-44.

Neveu, E. (1999). Médias, mouvement sociaux, espaces publics. *Réseaux*, 98, pp 17-85.

Pillet, D. (1995). Le projet éditorial d'Ouest-France. *Communication et langages*, 103, pp 25-31.

Remond, A., Sterdyniak, A. et Cornilleau, G. (2010). Quelle réforme pour nos retraites ? *Regards sur l'actualité*, 361, pp.8-71.

– Articles en ligne

Acrimed. (2003, 16 juillet). Contre-réformes et mobilisation de 2003 (présentation du dossier). *Acrimed*. Repéré le 20 mai 2014 à <http://www.acrimed.org/article1092.html>

AFP (2010, 19 octobre). Réforme des retraites. La mobilisation secteur par secteur. *Le point*. Repéré le 25 février 2014 à http://www.lepoint.fr/economie/reforme-des-retraites-la-mobilisation-secteur-par-secteur-19-10-2010-1251414_28.php

Comby, J-B. (2013, 16 septembre). Les journalistes, l'écologie et le capitalisme. *Acrimed*. Repéré le 20 mai à http://www.acrimed.org/IMG/article_PDF/article_a4139.pdf

Daily Mail reporter, (2010, 19 octobre). Sarkozy committed to pushing through pension reform despite French protests turning violent. *Daily mail*. Repéré le 20 avril 2014 à <http://www.dailymail.co.uk/news/article-1321779/France-strikes-Sarkozy-committed-pension-reform-despite-violence.html>

De la Casinière, N. (1998, 26 février). « Dimanche Ouest-France » a du plomb dans l'aile. *Libération*. Repéré le 14 mai à http://www.liberation.fr/medias/1998/02/26/dimanche-ouest-france-a-du-plomb-dans-l-aile-moins-d-un-lecteur-sur-quatre-au-rendez-vous-dominical_228293

Fischer, G-N. (2010, 27 octobre). Le temps de la confusion sociale. *Le Monde*. Repéré le 26 mai à http://www.lemonde.fr/retrospective/article/2010/10/27/le-temps-de-la-confusion-sociale_1431615_1453557.html

Libération.fr (1995, 7 décembre). Dans le privé, une réforme passée en douce en 1993. Après dix ans d'immobilisme, Balladur a allongé la durée de cotisation à 40 ans pour les retraites du privé. *Libération*. Repéré le 10 février 2014 à http://www.liberation.fr/evenement/1995/12/07/dans-le-privé-une-reforme-passee-en-douce-en-1993-apres-dix-ans-d-immobilisme-balladur-a-allonge-la-_152929

Lefigaro.fr (2010, 18 octobre). Retraites : encore de fortes perturbations ce mardi. *Le Figaro*. Repéré le 1er juin à <http://www.lefigaro.fr/conjoncture/2010/10/18/04016-20101018ARTFIG00684-retraites-toutes-les-perturbations-prevues-mardi.php>

Le nouvel observateur. (2007, 23 octobre). les précédents mouvements : 1995 et 2003. *Le nouvel observateur*. Repéré le 14 février 2014 à <http://tempsreel.nouvelobs.com/social/20071017.OBS0274/les-precedents-mouvements-1995-et-2003.html>

Libération.fr (1995, 7 décembre). Dans le privé, une réforme passée en douce en 1993. Après dix ans d'immobilisme, Balladur a allongé la durée de cotisation à 40 ans pour les retraites du privé. *Libération*. Repéré le 10 février 2014 à http://www.liberation.fr/evenement/1995/12/07/dans-le-privé-une-reforme-passee-en-douce-en-1993-apres-dix-ans-d-immobilisme-balladur-a-allonge-la-_152929

Ouest-france.fr .(2010, 14 octobre). Retraites. Les manifestations lycéennes se multiplient dans l'Ouest. *Ouest-France*. Repéré le 15 mai à <http://www.ouest-france.fr/retraites-les-manifestations-lyceennes-se-multiplient-dans-louest-571475>

Ouest-france.fr.. (2010, 18 octobre). Panne sèche annoncée dans le pays de Vannes. *Ouest-France*. Repéré le 15 mai à <http://www.ouest-france.fr/carburant-panne-seche-annoncee-dans-le-pays-de-vannes-575055>

Ouest-france.fr. (2010, 19 octobre). 12 000 manifestants à Vannes. *Ouest-France*. Repéré le 15 mai à <http://www.ouest-france.fr/12-000-manifestants-vannes-576298>

Ouest-france.fr. (2010, 19 octobre). A Vannes, 300 manifestants bloquent la voie expresse. *Ouest-France*. Repéré le 12 mai à <http://www.ouest-france.fr/vannes-300-manifestants-bloquent-la-voie-express-576510>

Ouest-france.fr. (2010, 28 octobre). Vannes : la mobilisation contre les retraites est en baisse ce matin. *Ouest-France*. Repéré le 15 mai à <http://www.ouest-france.fr/vannes-la-mobilisation-contre-les-retraites-est-en-baisse-ce-matin-584730>

Redeker, R. (2010, 10 octobre). La retraite, agonie d'un mythe français. *Le Monde*. Repéré le 26 mai à http://www.lemonde.fr/retrospective/article/2010/10/20/la-retraite-agonie-d-un-mythe-francais_1428758_1453557.html

Tariq, A. (2010, 19 octobre). Why can't we protest against cuts like the French. *The Guardian*. Repéré le 25 avril 2014 à <http://www.theguardian.com/politics/2010/oct/19/protest-against-cuts-french>

– Articles papiers

Baucherel, C. et Robin, Y-M. (2010, 20 octobre). Des débordements au cours de la manifestation. *Ouest-France*.

Burel, P. (2010, 29 octobre). Reconstruire la démocratie sociale. *Ouest-France*.

Hutin, F-R. (2010, 11 septembre). Changement d'époque. *Ouest-France*.

Hutin, F-R. (2010, 16 octobre). Enrayer le déclin. *Ouest-France*.

Hutin, F-R. (2010, 23 octobre). Ouverture, négociation, justice, légalité. *Ouest-France*.

Johancik, I. (2010, 17 octobre). Retraites : trois générations main dans la main. *Ouest-France*.

Johancik, I. (2010, 21 octobre). Pas de coup de pompe pour le caissier de la station. *Ouest-France*.

M., C. (2010, 15 octobre). Jeunesse dans la rue, retraite pas foutue ? *Ouest-France*.

Ouest-France (2010, 25 octobre). Les lycéens ne désarment pas pendant les vacances. *Ouest-France*.

Riou, D. (2010, 23 octobre). La manif lycéenne dispersée au gaz lacrymogène. *Ouest-France*.

U, M. (2010, 22 octobre). Un premier pas vers la retraite par points ? *Ouest-France*.

– Sites internet

CGT. *Site de la CGT*. Repéré le 25 mai à : <http://www.cgt.fr/Ampleur-impressionnante-des-greves.html>

Ina. Jalons pour l'histoire. *Site des jalons pour l'histoire du temps présent*. Repéré le 14 mai 2014 à <http://fresques.ina.fr/jalons/fiche-media/InaEdu04932/manifestations-contre-la-reforme-des-retraites-presentee-par-le-gouvernement-fillon.html>

Ina. Jalons pour l'histoire. *Site des jalons pour l'histoire du temps présent*. Repéré le 27 mai 2014 à <http://fresques.ina.fr/jalons/fiche-media/InaEdu03042/ouest-france-premier-quotidien-francais.html>

La documentation française. *Site de la documentation française*. Repéré le 1er juin 2014 à <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/dossiers/retraites/index.shtml>

Observatoire des inégalités. *Site de l'observatoire des inégalités*. Repéré le 15 mai 2014 à <http://www.inegalites.fr/spip.php?article1238>

Sauvegarde retraites. *Site de Sauvegarde retraites*. Repéré le 3 juin 2014 à <http://www.sauvegarde-retraites.org/docs/comment-l-etat-ameliore-la-retraite-des-agents-publics.pdf>

Table des annexes

Annexe 1. Tract du SNJ	p.48
Annexe 2. Entretien journaliste.....	p.49
Annexe 3. Entretien syndicaliste.....	p.52
Annexe 4. Guide d'entretien.....	p. 55



Syndicat national des Journalistes
Ouest-France

25 octobre 2010

Enrayer le déclin éditorial

Trop, c'est trop ! En ces temps de mouvement social de grande ampleur, nos éditorialistes attirés s'affranchissent avec constance des principes mêmes sur lesquels le journal fonde sa culture, son image et la confiance de ses lecteurs. Chaque matin ou presque, pour voler au secours de Sarkozy et de sa politique, la une affiche une ligne idéologique à sens unique.

Quand, à *Ouest-France*, ligne éditoriale et idéologie font bon ménage, le projet de réforme des retraites est présenté comme une évidence qui doit s'imposer à tout esprit sain et raisonnable. Sa contestation prolongée et résolue est d'une irresponsabilité coupable au regard des générations futures. La radicalisation du mouvement social met en péril l'équilibre économique et sape les fondements de notre démocratie. Le gouvernement, droit dans ses bottes, incarne l'ordre et la fermeté. Les opposants, eux, alors qu'ils ont le soutien de la majorité des Français, sont présentés comme divisés et sans projets sérieux.

Que deviennent le pluralisme, la défense de la démocratie, le respect du lecteur qu'*Ouest-France* brandit, à la première occasion venue comme son étendard ? Les consignes données aux rédactions par la hiérarchie sont sans ambiguïté : il faut restreindre la couverture des manifestations « pour éviter de lasser » le lecteur ; il importe de mettre l'accent sur les perturbations – lycées bloqués, stations services à sec... – et de donner surtout la parole « aux gens dont l'activité commence à être perturbée par le mouvement ».

Sur le terrain, de nombreux journalistes ont été interpellés par des lecteurs choqués et qui se sentent trahis. Dans nos rangs aussi, la colère s'exprime, comme lors de l'AG de la section *Ouest-France* du SNJ : « Qu'on arrête enfin de nous faire passer des choix idéologiques pour des choix journalistiques..., s'insurge une consœur. Non, les gens qui sont contre le mouvement social actuel ne créent pas un événement à couvrir au même titre que ceux qui manifestent ! »

« Qu'on arrête d'essayer de minimiser l'ampleur de ce mouvement, en nous demandant de donner la parole à tout le monde, s'indigne un autre. Et l'édito de samedi, à qui donne-t-il la parole ? »

Le SNJ n'est pas opposé à l'expression d'opinions affirmées dans les éditoriaux. A condition que les points de vue divergents puissent s'exprimer à la même place. A condition que le traitement de l'actualité reste dans le cadre dont il n'aurait jamais dû sortir : celui d'une information honnête et équilibrée des lecteurs.

C'est pourquoi le SNJ mène un combat pour la reconnaissance, par la loi, de l'indépendance des équipes rédactionnelles, leur permettant de s'opposer collectivement à toute pratique porteuse d'un risque heurtant la conscience professionnelle des journalistes.

Plus d'infos sur <http://snj.of.free.fr/>

Annexe 2

Entretien avec Isabelle Johancik, journaliste à Ouest-France Vannes,
mené le 5 mai 2014

A partir de quand avez-vous considéré qu'il fallait parler dans votre journal de la réforme des retraites de 2010 ?

Je dirais quand on a vu que le mouvement mobilisait plusieurs millions de personnes, on s'est dit qu'on devait suivre ça de près. Ce qui nous a motivé c'est l'ampleur du mouvement, le nombre de personnes qui y participaient et puis la ville était bloquée, il n'y avait plus de transports en commun

Qu'est-ce qui vous a le plus surpris au moment du mouvement contre la réforme des retraites ?

Hum. Sûrement le public. Dans les cortèges, il y avait beaucoup de retraités, c'était surprenant. Il y avait même des familles, c'était plutôt bon enfant. Il y avait parfois même 10 000 personnes. Ça ne prend pas toujours autant, ils grossissent souvent les chiffres.

Avez-vous couvert beaucoup de manifestations ?

A Vannes, il y a eu 5 grosses manif, j'en ai traité trois. Ça s'est fait naturellement. Comme j'aime bien les manif j'ai du proposer ça à la réunion le matin. Quand t'en fais une, tu fais l'autre trois jours après. Moi, j'avoue que je ne m'attendais pas à ça. On est pas dans une ville très contestataire. Mais là c'était très organisé, très structuré avec une intersyndicale.

Ces manifestations étaient-elles courantes à Vannes ?

Non, je crois vraiment que c'était inédit. A Vannes, il y a un tissu économique de micros PME-PMI, ce n'est pas facile de structurer les gens entre eux contrairement à Lorient, où il y a une vraie industrie. Au-delà de la mentalité, je pense que cela tient au tissu économique. A l'époque, l'agroalimentaire ne s'était pas encore cassé la gueule comme maintenant. Vannes est une ville riche plus touristique qu'ouvrière, les loyers sont très élevés. Il y avait une espèce de peur généralisée en France pour des gens qui ont bossé pendant 30-40 ans... 5000 à 6000 manifestants sur Vannes, c'était inédit. Les lycéens étaient dans la rue. Cela n'était jamais

arrivé. Ce n'était pas que pour sécher les cours. Les vieux briscards étaient même émus de voir les jeunes prendre le relais. Quand ça concernait les jeunes, on faisait aussi remonter des infos en pages IG.

Comment avez-vous travaillé ?

On a fait surtout du reportage..On a jamais eu de censure sur aucun sujet. On a fait des portraits de manifestants de tous les âges. On a pas tellement creusé le fond de la réforme. On nous a donné les mêmes consignes que d'habitude, ni plus ni moins.

L'apparition des jeunes dans les cortèges a-t-elle modifié votre façon de travailler ? Avez-vous considéré qu'il s'agissait d'un élément essentiel à traiter ?

Ben, quand on traitait l'engagement des jeunes dans le mouvement, il fallait prendre une certaine distance, c'est sûr. Il y avait une forme de manipulation de la part des chefs d'établissements pour dire « ce ne sont pas aux lycéens de manifester »... , sans doute. Il fallait prendre de la distance pour écrire. Les profs en parlaient beaucoup comme il y avait le mouvement étudiant.

Diriez-vous que Ouest-France à Vannes a apporté un bon éclairage à ses lecteurs ?

Je trouve qu'on a plutôt bien traités les événements dans l'ensemble. Après c'est toujours pareil, on aurait pu avoir un expert, essayer de décortiquer les choses, faire une petite pyramide des âges...Mais bon ça après c'est la limite de la locale.

Avez-vous entretenu des liens étroits avec les organisations syndicales pour recevoir des informations sur les manifestations ?

C'était la première fois que tout était aussi bien structuré. Les communiqués étaient très clairs. On passait par deux-trois interlocuteurs avec qui on s'entendait bien. C'était facile de communiquer avec les syndicats, ils étaient présents et en demande. Si la presse ne relaie pas une manifestation, ça n'a pas le même poids pour eux.

A l'époque, le SNJ Ouest-France avait vivement critiqué le traitement offert aux lecteurs. Aviez-vous le même sentiment ?

En fait, je ne me rappelle pas de ce tract du SNJ pourtant je suis pas mal les activités du syndicat... Cela m'étonne je pense qu'on aurait parlé avec les copains... On n'a pas eu de mot d'ordre nous disant d'aller dans le sens du gouvernement en place... c'est compliqué... mais je pense que ça m'aurait marqué à ce moment-là. Moi, j'ai pas l'impression qu'on ait traité cette manif différemment d'une autre. Quand t'es dans la rue, tu donnes la parole à ceux qui y sont... Localement on peut pas avoir été taxé de manque de couverture.

Annexe 3

Entretien avec Pascal Lecadre, secrétaire de l'union locale Force Ouvrière à Vannes, mené le 30 mai 2014

En quoi la réforme des retraites de 2010 était-elle injuste selon vous ?

Déjà il faut savoir que notre espérance de vie recule pour plusieurs raisons. La première c'est la multiplication des missions en intérim. Moi je connais des collègues qui ont le dos cassé. Et puis, c'était l'époque des licenciements à outrance, de l'austérité.

Comment expliquez-vous que Vannes soit d'ordinaire une ville si peu mobilisée ?

Déjà, on a une terre très chrétienne en Bretagne. A Vannes, il y a surtout le tourisme, le commerce et plutôt des petites entreprises. Le Morbihan n'a pas encore été trop impacté par les licenciements massifs.

Quel regard portez-vous sur les articles présents dans les pages locales du journal Ouest-France durant le mouvement social contre la réforme des retraites ?

Ouest-France, je pense qu'il y a eu des consignes. Déjà le journal est très politisé du côté des patrons. En 2010, le gouvernement voulait casser ce qui datait de 1945. On nous fait croire que c'est en déficit alors que c'est faux. L'argent il faut seulement aller le chercher là où il est.

Entre syndicats, vous aviez décidé de créer une intersyndicale ?

Oui, sur Vannes on s'est organisé même si souvent on nous dit que c'est l'auberge espagnole. A l'époque les autres syndicats nous disaient « Fo qu'est-ce qu'on vient nous emmerder ? ». La CFDT surtout disait « on ne les voit plus dans les rangs ».

Quelles étaient vos revendications de l'époque ?

Notre position c'était non sur les retraites. Il y a eu des heurts sur les cortèges, on voulait nous mettre dans le fond. Culturellement, la CFDT est très bien implantée avec des moyens impressionnants. A un moment, ils nous ont dit « on refuse de vous prêter du matériel », alors qu'est-ce qu'on a fait ? Ben on est venu avec notre propre sono c'est tout. A un moment, on

s'est retiré de l'intersyndicale à cause de désaccords sur les revendications. On entendait « il faut être réformiste », mais nous c'était pas notre créneau. Il y a eu 2 ou 3 réunions et puis on a lâché, même si on discutait quand même avec les copains CGTistes.

Avez-vous mené beaucoup d'actions ?

On a fait des AG dans les entreprises, là les journalistes sont venus, un peu.. On a monté un mouvement. On est monté à Paris le 15 juin 2010. On était 70 000. On se disait « la promenade de santé, il y en a marre ».

Avez-vous le sentiment d'avoir été délaissé par le journal Ouest-France ?

Ben, on a du forcer pour faire notre place. Les gars de la CFDT, eux ils dansent dans la rue. France 3, Ouest-France montraient surtout la CFDT. Je pense qu'il y a eu une forme de manipulation pour dire « ça va passer ». On a montré qu'on était pas d'accord. Nous on voulait bloquer l'économie jusqu'à ce qu'on obtienne satisfaction. A un moment ils ont dit on fait les manifs le samedi, avec un trajet le plus court. Les prises de parole étaient réservées à la CFDT et à la CGT. Ils mettaient des drapeaux, de la musique, c'était la kermesse mais on est dans la rue pour danser ou pour revendiquer ? En général, dans les cortèges c'était d'abord la CFDT, ensuite les étudiants, après la CGT et puis nous. Est-ce que le mouvement a été bien traité par Ouest-France ? Je sais pas. Je pense que la presse a édulcoré le mouvement. Et puis, par le biais des médias, on a vu la CFDT.

Que diriez-vous du traitement médiatique par la rédaction locale de Vanne ?

Les médias c'était « il ne faut surtout pas parler du fond ». Nous les grèves à saute mouton on n'en voulait pas. Le gouvernement voulait rendre complexe les choses, la réforme pour qu'elles deviennent inaudibles. Le dossier a été largement complexifié. C'était un mouvement rangé, gentil, mais attention il fallait compter sur FO. Tout ça ça a été organisé par la presse.

Comment se passaient vos échanges avec les journalistes ?

Les journalistes nous contactaient et nous aussi on communiquait avec eux.. Ça allait dans les deux sens. On s'appelait, on se parlait au téléphone mais bon le discours qui était véhiculé c'était « la FO on connaît, ils disent encore non. Ils ne sont jamais d'accord donc il ne les écoute pas. »

Y-a-t-il eu des débordements lors des manifestations ?

Le 19 octobre, arrivés au rond point Pompidou on s'est arrêté. Les mecs de la CFDT ils se sont barrés. Ils ont laissé les étudiants face aux forces de l'ordre. Il fallait dire aux jeunes « stop surtout pas de provocation ! ». Après on est allé sur la voie express et puis vers Carrefour. Là-bas il y a avait des forces de l'ordre partout. On s'est fait gazé. En 2010, on s'est fait gazé ! Après ça on a laissé tombé. On voulait pas prendre de risques inutiles. C'est sûr qu'après ça calme.

Que pensiez-vous de l'engagement des jeunes dans le mouvement ?

Les jeunes, eux, étaient pas là pour danser. Ils avaient compris les enjeux. Des fois, les étudiants comprenaient même mieux que leurs parents. Ils étaient bien plus au courant que d'autres sur ce dossier. Une certaine presse voulait les faire passer pour manipuler.

Guide d'entretien

1. Identité de la personne

Nom, Prénom, Fonction. (faire préciser si différente qu'en 2010).

2. Contexte local

Peut-on parler de Vannes comme d'une ville à tendance contestataire ?

Quelles sont les spécificités du tissu économique local ?

3. Liens à la presse locale

Quelles sont vos rapports avec Ouest-France ?

Le journal Ouest-France est-il bien implanté à Vannes ? Souffre-t-il d'une concurrence ?

4. Déroulé des manifestations

Rappel des faits, des dates, du nombre de participants...

5. Traitement médiatique du mouvement par le journal Ouest-France

Avis personnel : biais ou non, couverture complète ou partielle ?

Si journaliste, quelles étaient les méthodes de travail employées ?

Si syndicaliste, avez-vous bénéficié d'un espace d'expression ?

6. Question des sources

Résumé

Cette étude s'ancre dans le cadre théorique de la sociologie des mouvements sociaux. Elle s'appuie sur une approche médiatique du mouvement contre la réforme des retraites de 2010. Cette étude a pour objectif d'analyser le traitement des manifestations par le journal Ouest-France à Vannes. Elle explore un certain nombre de tendances anciennes et contemporaines du milieu journalistique et démontre les contradictions engendrées par la couverture d'un mouvement social à l'échelle locale : proximité avec le lectorat, contraintes temporelles, absence de journaliste social et de rubricage distinct au sein de la rédaction.

Mots-clés

Journalisme ; mouvements sociaux ; système des retraites ; Ouest-France ; Vannes ; traitement médiatique